

La Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Daniel GUÉRIN

Le corporatisme fasciste

M. YVON

Ce qu'est le « Mouvement Stakhanov »

R. W. POSTGATE

La défaite électorale du Labour Party

M. CHAMBELLAND

Ceux qui retardent l'unité ? -- Parti Communiste 1935

J. PÉRA

« L'Economie capitaliste »

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois 10 fr.
Six mois 20 »
Un an 40 »

EXTERIEUR

Trois mois 13 fr.
Six mois 26 »
Un an 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*
54, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Téléph. : **BOtZaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 212

(10 décembre 1935)

LE CORPORATISME FASCISTE :

I. — Avant la prise du pouvoir..... D. GUÉRIN.
Les Ingénieurs des âmes..... M. M.
L'avertissement de Limoges..... R. L.

Notes sur l'U. R. S. S.

Ce qu'est le « mouvement Stakhanov ».... M. YVON.

Lettre d'Angleterre

La défaite électorale du Labour Party..... R. W. POSTGATE.

Renaissance du syndicalisme

Questions de la quinzaine: Ceux qui retardent l'unité. — Parti communiste 1935..... M. CHAMBELLAND.

Un comble! — La F.S.T. et le cumul des mandats. — Les dettes des Fédérations à la C.G.T.U. — Un peu de logique, S.V.P. — Marquet et l'évêque de Nancy.

A travers les livres

R. Louzon: « L'Economie capitaliste »..... J. PÉRA.

Faits et Documents

Le manifeste de l'Independent Labour Party.
— Le sport « rouge » deviendra-t-il tricolore? — Dautry à l'ambassade soviétique.
— Baisse des salaires en U. R. S. S. ? — Homo-Grumbach approuve Staline. — L'U.R.S.S. a livré Pétrini au fascisme.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Collection de la « *Révolution Prolétarienne* »

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

par J. F. HERRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA
(45 CARTES)

Prix : 9 francs QUATRIÈME MILLE

DEUX ANS D'INDOCHINE

UN FLEUVE DE SANG

UNE BROCHURE

Prix : UN franc

Expédiés franco contre un mandat envoyé à notre compte de chèques postaux : *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e (Compte n° 734-99 Paris).

cf. Tardif 1935

LE CORPORATISME FASCISTE

I. -- Avant la prise du pouvoir

Le fascisme a mis — ou remis — à l'ordre du jour les mots : *corporations*, *corporatisme*, *Etat corporatif*. Jamais on ne les a tant employés que depuis ces dernières années. Mais, en même temps, la plus grande confusion règne en ce qui concerne leur signification véritable. C'est cette confusion que nous allons essayer de dissiper.

Le *corporatisme* est un des appâts que le fascisme tend aux petits-bourgeois et aux ouvriers à mentalité petite-bourgeoise, *d'abord*, pour les conquérir; *ensuite*, une fois installé au pouvoir, pour leur dissimuler son vrai visage : la dictature du grand capital.

Si l'on y regarde de plus près, on trouve dans la démagogie « corporatiste » du fascisme trois idées distinctes :

1° La promesse faite aux ouvriers à mentalité petite-bourgeoise de les « déprolétariser », non pas certes en effaçant la scission consommée entre Capital et Travail, entre patronat et salariat, mais en rapprochant, en réconciliant les deux facteurs de la production; la promesse faite à ces ouvriers qu'au sein de « corporations » *mixtes* ils pourront vivre en petits-bourgeois; que le droit au travail leur sera garanti, qu'ils recevront un « juste salaire », que leurs vieux jours seront assurés; et, surtout, que les patrons les traiteront sur un *ped*

d'égalité, comme de véritables « collaborateurs » de la production.

2° La promesse faite aux petits-bourgeois indépendants (artisans, petits commerçants, etc.), victimes de la concurrence des grands monopoles capitalistes, et en voie de prolétarianisation, de ressusciter pour eux un régime s'inspirant de celui du moyen âge, de l'ère précapitaliste; un régime qui ne sera plus celui de la concurrence et du droit du plus fort, un régime dans lequel les petits producteurs au sein de « corporations » *autonomes* seront protégés, organisés, retrouveront la stabilité et la sécurité.

3° Enfin, la promesse faite que l'Etat *politique* parlementaire, parasitaire et incompetent, sera remplacé par un Etat *corporatif* au sein duquel tous les producteurs groupés en corps de métiers auront voix au chapitre; au sein duquel tous les intérêts se concilieront, s'harmoniseront sous le signe de l'intérêt général.

Cette triple utopie petite-bourgeoise n'appartient pas en propre au fascisme. On la retrouve à travers tout le XIX^e siècle. Toutefois, elle revêt des formes assez différentes dans la pensée petite-bourgeoise *réactionnaire* et dans la pensée petite-bourgeoise *réformiste*.

Le corporatisme réactionnaire

Au début du XIX^e siècle, nombreux sont les petits bourgeois qui regrettent la récente abolition des corporations. Le libéralisme économique les a jetés sans défense dans la jungle capitaliste. L'impitoyable concurrence les ruine et les prolétarise. Aussi se dressent-ils en travers du progrès, tentent-ils de l'arrêter dans sa marche, voudraient-ils revenir à un stade antérieur au capitalisme.

Les partis de réaction (en France le parti monarchiste) et l'Eglise exploitent ces aspirations rétrogrades à leurs propres fins et inscrivent à leur programme le rétablissement des corporations. Pour les besoins de la cause, on forge un mythe des corporations médiévales, qui n'est qu'une falsification grossière de l'histoire. Les « corporations » du moyen âge, en effet, ne ressemblèrent en rien à ce qu'on voudrait maintenant qu'elles aient été. Elles ne furent qu'un moment du moyen âge et le développement du capitalisme les a très vite éliminées ou en a tout à fait altéré le caractère. Elles ne sont apparues que tardivement et ne se sont développées que dans un domaine limité : artisanat et petit commerce. Et même dans ce domaine, il y avait des métiers libres. Par contre, la grande industrie, déjà florissante au moyen âge, échappait au régime corporatif. Les bourgeois qui la créèrent étaient groupés en de véritables *syndicats patronaux* très différents des « corporations » (1).

Au fur et à mesure que s'étendit le mode de production capitaliste, les corporations recouvrirent une partie décroissante du domaine économique. C'est ainsi qu'en France les manufactures royales, annonciatrices de l'industrie moderne, furent créées

en dehors des vieilles servitudes du régime corporatif. Lorsque Turgot (1776), puis la Révolution (1791) abolirent les corporations en France, elles étaient déjà mortes d'elles-mêmes. Le capitalisme avait « brisé les chaînes » (1) qui entravaient son développement.

En outre, à l'intérieur même de la « corporation », la scission entre Capital et Travail, la lutte de classes apparurent de très bonne heure. Rapidement l'aristocratie des maîtres détint tout le pouvoir, et il fut de plus en plus difficile au compagnon d'accéder à la maîtrise. Dès le XVII^e siècle, le compagnon était devenu un véritable prolétaire. La corporation n'était plus qu'un monopole de caste, qu'une « bastille où se retranche une oligarchie jalouse et avare » (2).

Pourtant, ces corporations médiévales, depuis si longtemps dépassées par l'évolution économique, les partis réactionnaires et l'Eglise, prétendent les ressusciter en plein XIX^e siècle. Ils voient un triple avantage à propager cette utopie :

- 1° attirer à eux des petits-bourgeois rétrogrades;
- 2° détourner les ouvriers du socialisme et du syndicalisme naissants en leur offrant, comme succédané, des organisations « corporatives »;
- 3° battre en brèche le suffrage universel démocratique, en lui opposant le suffrage professionnel.

C'est ainsi qu'en France, dès la première moitié du siècle, une pléiade d'écrivains catholiques (Sismondi, Buchez, Villeneuve-Bargemont, Buret, etc.)

(1) MARX : *Manifeste Communiste*, 1848.

(2) MARTIN SAINT-LÉON : *Histoire des Corporations de Métiers*, 3^e édition, 1922.

(1) TARDY et BONNEFOUS : *Le Corporatisme*, 1935.

dénoncent les méfaits de la concurrence, réclament le rétablissement des métiers organisés. Le comte de Chambord, dans sa *Lettre sur les ouvriers* (1865), rappelle que « la royauté a toujours été la patronne de la classe ouvrière » et réclame « la constitution de corporations libres ». A partir de 1870, l'Eglise intègre officiellement le « corporatisme » dans sa doctrine. « Le seul moyen, déclare le Congrès catholique de Lille (1871), de revenir à l'état paisible dont la société jouissait avant la Révolution, c'est de rétablir, par l'association catholique, le règne de la solidarité dans le monde du travail. » En 1894, le pape Léon XIII lance l'Encyclique *Rerum Novarum* dans laquelle, après avoir constaté que le capitalisme « a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme », il prétend réparer le mal par un retour au passé : « Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence des corpora-

tions... Aussi est-ce avec plaisir que nous voyons se former partout des sociétés de ce genre. » A sa suite, La Tour du Pin — qui est à la fois catholique et monarchiste — espère que la corporation rapprochera l'ouvrier et le patron et « remplacera par une soudure naturelle les liens factices de la première heure » (1).

A ces corporations, les réactionnaires n'accordent qu'un rôle consultatif. Ils n'entendent pas les substituer à l'Etat politique, mais au contraire les subordonnent étroitement à celui-ci. *Politique d'abord!* Pour le comte de Chambord, les corporations doivent devenir « les bases de l'électorat et du suffrage ». Pour La Tour du Pin, elles seront « les collèges électoraux naturels et historiques des corps politiques ». Mais au-dessus d'elles, il y aura ou la monarchie « patronne », ou l'Etat autoritaire omnipotent, dont elles ne seront que « de simples collaborateurs dans ses fonctions économiques » (2).

Le corporatisme réformiste

Tandis que les réactionnaires veulent revenir en arrière, ressusciter le passé, d'autres idéologues, sans demander le rétablissement des corporations médiévales abolies, rêvent d'en transposer le principe dans la société moderne, rêvent d'« organiser » le travail. Mais leur aspiration est encore confuse. Saint-Simon voudrait répartir les producteurs en corporations industrielles (1). Ses disciples affirment que le « principe régénérateur » de la société future n'est pas « différent des principes qui ont présidé à l'organisation du moyen âge ». « Des dispositions législatives avaient pour objet d'établir l'ordre dans les faits industriels. Il existait alors une institution qui a particulièrement frappé les esprits dans les derniers temps et qui répondait au besoin d'union, d'association... autant que le permettait alors l'état de la société : nous voulons parler des corporations... Sans contredit, cette organisation était défectueuse sur bien des points... Cependant une organisation mauvaise a été abolie, mais rien n'a été édifié à sa place... De ce qu'il y a eu des institutions nommées corporations dont les formes nous répugnent, il ne faut pas en conclure que les industriels doivent nécessairement ne pas former corps... [Aussi voit-on] se produire des efforts instinctifs dont la tendance manifeste est de ramener l'ordre en conduisant vers une nouvelle organisation du travail. » (2).

Proudhon, à son tour, voudrait « reconstituer sur des rapports nouveaux les groupes naturels du travail, les corporations ouvrières » (3). Il affirme que « le XX^e siècle ouvrira l'ère des fédérations... les industries sont sœurs; elles sont des démembrements les unes des autres... Qu'elles se fédèrent donc » (4).

Mais les réformateurs sociaux de la première moitié du XIX^e siècle n'ont pas encore une idée bien nette de la scission opérée par le capitalisme entre Capital et Travail, entre patronat et salariat. Ou, s'ils en ont conscience, ils rêvent de mettre un terme à cette scission, de maintenir en vie ou de faire renaître artificiellement le petit producteur indépendant. C'est ainsi que pour les saint-simoniens le

terme *industriels* désigne indistinctement tous les producteurs sans qu'il soit précisé s'il s'agit de patrons ou d'ouvriers. Quand Proudhon parle de corporations *ouvrières*, il entend des corporations groupant, non pas des patrons et des ouvriers, ou des ouvriers seuls organisés contre leurs patrons, mais des petits producteurs indépendants conservés par le « mutualisme », le « crédit gratuit » et autres médications. Faute d'avoir compris ou voulu admettre la scission opérée entre Capital et Travail, les réformateurs sociaux de la première moitié du XIX^e siècle sont restés dans le domaine de l'utopie.

Mais ils ont frayé une voie dans laquelle se sont engagés hardiment une partie de leurs héritiers : les syndicalistes révolutionnaires. Les syndicalistes révolutionnaires reprennent l'idée profonde de Saint-Simon et de Proudhon : l'« organisation du travail », le « fédéralisme » et ils la débarrassent de toute utopie. Ils rejettent à la fois l'idée des corporations de petits producteurs indépendants, l'idée des corporations *mixtes* (patrons et ouvriers réunis), la première parce qu'il serait vain de s'opposer à l'évolution capitaliste, d'essayer de maintenir en vie ou de ressusciter les petits producteurs indépendants; la seconde, parce qu'en régime capitaliste les intérêts du patron et de l'ouvrier sont antagonistes et que tenter de les concilier, de pratiquer la « collaboration de classes » serait une duperie. Le corporatisme des syndicalistes révolutionnaires est un corporatisme *de classe*. Ils luttent pour l'instauration d'une *société corporative prolétarienne*, après l'abolition du salariat.

Mais Saint-Simon et Proudhon ont deux postérités bien différentes. L'une d'esprit révolutionnaire, et l'autre d'esprit petit-bourgeois. Les réformistes, eux, conservent un pied dans l'utopie. Sans doute ils ont renoncé aux corporations de producteurs indépendants. Ils se résignent à la scission entre Capital et Travail. Mais ils espèrent atténuer cette scission par des corporations de « collaboration de classes ». Ils voudraient, par le développement parallèle du syndicalisme patronal et du syndicalisme ouvrier, par la compétence obligatoire des organisations professionnelles et la pratique des contrats collectifs, réconcilier les deux facteurs « indispensables » de la production. Ils se flattent de partager

(1) SAINT-SIMON : *Du système industriel*, 1821.

(2) *Doctrines de Saint-Simon*, Exposé, première année, 1829.

(3) *De la capacité politique des classes ouvrières*, 1864.

(4) *Du principe fédératif*, 1863.

(1) *Vers un Ordre social chrétien*, 1907.

(2) Rocco : *Criso dello stato e sindacati*, « *Politica* », décembre 1920.

à parts égales avec le patronat la gestion économique, au sein de chaque profession d'abord, dans le cadre de la nation ensuite, par l'institution d'un « parlement économique ».

Naguère, dans son *Fédéralisme Economique* (1901), Paul-Boncour s'est fait le brillant interprète de cette utopie. Au lendemain de la guerre, elle tourne la tête aux réformistes dans un grand nombre de pays, en Allemagne tout particulièrement, mais aussi en Italie, en France, etc... Un peu partout, les réformistes croient l'heure venue de la « démocratie économique », du corporatisme de « collaboration de classes ». Et malgré toutes les déceptions essayées, c'est encore sur cette utopie que vit aujourd'hui le réformisme international : c'est ainsi qu'en Suisse les syndicats déclarent accepter le principe de « communautés professionnelles » légales réunissant patrons et ouvriers; en Autriche, peu avant la défaite, le *Wiener Arbeiter Zeitung* écrivait que la social-démocratie « peut fort bien admettre l'idée du corporatisme »; en Belgique, De Man réclame « une organisation mixte de la production placée sous le signe du corporatisme »; et dans le plan du P.O.B. cette organisation mixte « va de la reconnaissance syndicale et de la généralisation des contrats collectifs jusqu'à l'établissement d'un Conseil Economique au lieu du Sénat » (1); en France, la pièce maîtresse du « plan » de la C.G.T. est le Conseil National Economique « composé de représentants qualifiés désignés par les organisations patronales et ouvrières les plus représentatives » (2); et la Fédération Syndicale Internationale elle-même rêve d'« un véritable Etat corporatif qui doit se traduire effectivement par la collaboration des employeurs et des salariés,

dans une même organisation ou un institut commun » (1).

Mais, cet « Etat corporatif », dans l'esprit des réformistes, doit-il absorber l'Etat politique? Que non pas. Ils ne vont pas aussi loin que Saint-Simon et que Proudhon. Saint-Simon souhaitait que les corporations industrielles se substituent au pouvoir politique, que le conseil des industriels remplace le gouvernement. Proudhon écrivait : « Ce que nous mettons à la place du gouvernement, ...c'est l'organisation industrielle. Plus de lois votées à la majorité... Chaque citoyen, chaque commune ou corporation fait la sienne. » (2).

Ainsi Saint-Simon et Proudhon ont frayé une voie qui, transposée du plan utopique sur le terrain de classe, mène au syndicalisme et au socialisme révolutionnaires. Dans la société prolétarienne, l'« atelier remplacera le gouvernement », l'Etat parasite sera remplacé par la libre association des producteurs. Mais les réformistes, qui eux veulent instaurer leur corporatisme dans le cadre du régime capitaliste, ne peuvent substituer l'« économique » au « politique ». La liberté syndicale, condition sine qua non de la « collaboration de classes » telle qu'ils la rêvent exige elle-même la démocratie politique, et la démocratie politique implique le suffrage universel, le parlementarisme. Aussi n'accordent-ils aux organismes corporatifs dont ils réclament la création qu'un rôle consultatif. Pour les auteurs du plan de la C.G.T., par exemple, le parlement économique « inspire le pouvoir politique dans ses décisions ». Mais il ne s'y substitue pas. L'Etat politique reste souverain. Politique d'abord!

Le corporatisme fasciste

Nous allons voir le fascisme puiser sa démagogie corporatiste à la fois chez les réactionnaires et chez les réformistes. C'est aux réactionnaires qu'il emprunte l'idée de la résurrection des corporations médiévales d'artisans et de petits commerçants; aux réformistes surtout qu'il doit l'idée de la corporation de « collaboration de classes », l'idée du parlement économique consultatif. Mais sur deux points essentiels, il se sépare des réformistes et se rattache aux réactionnaires :

1° Les réformistes veulent instituer leur corporatisme dans le cadre d'un Etat politique démocratique, les fascistes dans le cadre d'un Etat politique autoritaire;

2° Les réformistes veulent leur « collaboration de classes » au sein de chaque corporation dans un régime de liberté syndicale. Les fascistes, au contraire, ne dissimulent pas leur intention de donner comme base à leur Etat corporatif non pas des syndicats ouvriers libres mais des syndicats mis en tutelle.

En Italie

En Italie, Mussolini a un modèle devant les yeux : la constitution « corporative » promulguée par d'Annunzio à Fiume (8 septembre 1920) et qui, d'ailleurs, n'entra jamais en application. Cette constitution était, par certains côtés, d'inspiration nettement réactionnaire. Elle créait dans la petite ville peu industrielle de Fiume dix corporations obligatoires jouissant de l'autonomie « telle qu'elle fut établie et exercée au cours des quatre glorieux

siècles de notre période communale ». Mais son rédacteur, l'ancien militant syndicaliste de Ambris, y introduisit également l'idée réformiste d'un parlement économique, composé de soixante membres et élu par les corporations (3).

Par ailleurs, Mussolini puise directement dans l'idéologie du réformisme italien. Pendant l'occupation des usines, en 1920, une délégation de militants syndicaux auprès du ministère du Travail présente la coparticipation ouvrière à la gestion des entreprises comme « susceptible d'assurer aux industries italiennes un meilleur rendement ». Et dans sa motion du 11 septembre, la C.G.T. invoque les « intérêts supérieurs de la production nationale ». De ce langage à celui des fascistes les années suivantes, la filiation est directe : le 31 octobre 1921, le Comité central des fasci « affirme qu'au nom des intérêts supérieurs de la nation les industriels et les ouvriers doivent rechercher toutes les possibilités d'accord » et pose le principe « que les deux facteurs se conditionnent et s'intègrent sur le terrain de la production. » Le 15 mars 1923, le Grand Conseil fasciste demande à tous les organismes syndicaux (patronaux et ouvriers) d'assurer « la collaboration effective de tous les éléments de la production dans l'intérêt suprême du pays. » L'historien fasciste Volpe assure que « le régime

(1) « Le Mensonge de l'Etat corporatif », *Le Mouvement syndical international*, janvier-avril 1934.

(2) *Idee générale de la Révolution au XIX^e siècle.*

(3) AMBROSINI : *D'Annunzio et la constitution syndicale de Fiume*, « Revue de Droit public », 1926, p. 741.

(1) *Corporatisme et Socialisme*, Bruxelles, 1935.

(2) Texte officiel du Plan de la C. G. T.

corporatif se trouvait en germe dans cette résolution » (1).

De même Mussolini emprunte aux réformistes l'idée d'un parlement économique consultatif. A peu près à l'époque ou la C.G.T. italienne propose que les lois soient élaborées par des « corps consultatifs syndicaux », il écrit à un ami : « *L'avenir verra les parlements multiples des compétences se substituer au parlement unique des incompétences.* » (2). A l'assemblée constitutive des fasci, le 23 mars 1919, il déclare : « *La représentation politique actuelle ne peut nous suffire; nous voulons une représentation directe de tous les intérêts... On pourrait objecter à ce programme que nous revenons aux corporations. Qu'importe!* »

Et, de fait, le programme fasciste de 1919 exige la « *création de conseils nationaux techniques du travail, de l'industrie, des transports, etc., élus par la collectivité de la profession ou du métier, avec pouvoirs législatifs et droit d'élire un commissaire général avec pouvoir de ministre.* »

Mais ici l'inspiration réactionnaire réapparaît : les fascistes entendent le « politique d'abord » tout autrement que les réformistes. L'Etat politique auquel ils subordonnent les organismes corporatifs, c'est déjà, dans la pensée de Mussolini, l'Etat autoritaire, et le « parlement des compétences » est en réalité une machine de guerre contre le « parlement des incompétences », contre le parlement démocratique.

En outre, les fascistes comptent bâtir le futur « Etat corporatif » non sur la base des syndicats ouvriers libres, mais sur la base de « syndicats fascistes » créés à partir de 1921 et qui sont surtout une machine de guerre contre le syndicalisme libre.

En Allemagne

Dans le national-socialisme, l'inspiration réactionnaire est également visible. Il ne faut pas oublier qu'en Allemagne le régime corporatif médiéval a survécu jusqu'au milieu du XIX^e siècle pour les métiers indépendants et que, par la suite, on a tenté de le faire renaître. C'est ainsi qu'une loi de 1897 a accordé aux artisans et petits commerçants la faculté de se regrouper en corporations, cette faculté pouvait même être transformée en obligation si la majorité des membres de la profession le demandaient.

Depuis Fichte (3) jusqu'à nos jours, de nombreux écrivains réactionnaires ont préconisé le rétablissement des corporations médiévales. Notamment au lendemain de la guerre. « *Il fut logique,* écrit Moeller van den Bruck, *que l'attaque contre le parlementarisme, qui, chez les révolutionnaires fut menée sous le signe des « conseils » le fût chez les conservateurs sous celui de la corporation... Il s'agissait de rendre leurs droits aux corporations en les comprenant non pas historiquement et romantiquement, mais en s'inspirant d'idées modernes... On mélangea les idées corporatives et syndicalistes.* » (4).

Gregor Strasser déclare que le « *socialisme allemand prend son point de départ dans l'esprit et le*

contenu du système professionnel des guildes et corporations du moyen âge » (1).

Mais, en même temps, les nazis empruntent au réformisme allemand leur corporatisme de « collaboration de classes ». Les lois dites de « socialisation » de 1919, à l'élaboration desquelles ont concouru les réformistes, admettent, pour certaines industries, une gestion mixte par des représentants patronaux et des représentants ouvriers; la Constitution de Weimar parle « *d'assurer la collaboration de tous les éléments de la production, d'intéresser employeurs et employés à la gestion* » économique (art. 156).

Et, de même, Feder préconise « *l'incorporation des patrons et des ouvriers des différentes branches économiques dans des corporations professionnelles dont le but sera de les sortir les uns et les autres de l'atmosphère empoisonnée de la lutte de classes pour les orienter vers ce but commun qu'est la production nationale dans un sentiment de confiance et de responsabilités réciproques.* » (2).

Dans ces corporations « employeurs et employés doivent siéger ensemble avec les mêmes droits » (3).

Les nazis empruntent également aux réformistes l'idée d'un parlement économique consultatif. A l'image du Conseil Economique du Reich, créé en 1919, ils réclament, dès 1920, la création de conseils économiques régionaux élus, avec au sommet une Chambre Suprême Economique chargée de concilier les divers intérêts (4).

Mais les nazis entendent le « politique d'abord » tout autrement que les réformistes. L'« Etat politique » auquel ils subordonnent les organismes corporatifs, c'est déjà dans leur esprit l'Etat autoritaire, et leur parlement économique est en réalité une machine de guerre dirigée contre le parlement démocratique : « *Les élections,* écrit Goebbels, *se feront non plus sur la base des partis politiques, mais sur la base des professions organisées au sein de l'Etat.* » (5).

En outre, les nazis ne dissimulent pas que la « pierre angulaire » de leur futur « Etat corporatif » ne sera pas constituée par les syndicats ouvriers libres, sous leur forme actuelle, mais par des syndicats « dépolitisés », décapités de leurs chefs et placés sous la tutelle étroite de l'Etat national-socialiste.

Les magnats capitalistes contre le corporatisme

Il nous reste un point très important à examiner : que pensent les magnats capitalistes, bailleurs de fonds du fascisme, de sa démagogie « corporatiste » ? Tant que le fascisme n'a pas conquis le pouvoir, les magnats capitalistes voient plus d'avantages que d'inconvénients à cette démagogie. Ne permet-elle pas d'attirer dans les rangs fascistes de nombreux petits-bourgeois; de détourner un certain nombre d'ouvriers de la lutte de classes et du syndicalisme libre; de battre en brèche le parlementarisme démocratique ?

Mais, s'ils laissent dire, les bailleurs de fonds du fascisme sont au fond d'eux-mêmes irréductiblement hostiles à tout corporatisme, à toute « collaboration de classes », à tout rapport « sur un pied d'égalité » avec leurs exploités. Dans leur entreprise comme

(1) Histoire du Mouvement fasciste, Rome (en français).

(2) Lettre du 23 avril 1918, citée par le Temps du 19 décembre 1934.

(3) L'Etat commercial fermé, 1800.

(4) Le Troisième Reich, 1923.

(1) Discours du 20 juillet 1925 dans Kampf um Deutschland.

(2) Fondements de l'Economie nationale-socialiste.

(3) DAUNDERER : Les buts du N.S.D.A.P.

(4) Programme du Parti National-Socialiste, février 1920.

(5) GOEBBELS : Der Nazi-Sozi.

au sein de la profession, ils veulent dicter leurs ordres et non avoir avec leur personnel des relations d'égal à égal. Ils craignent, par-dessus tout, que leurs exploités n'exigent un droit de contrôle sur leurs affaires, ne revendiquent une certaine part de la gestion économique. Ils n'oublient pas leur grande frayeur du lendemain de la guerre, quand en Italie les ouvriers ont occupé les usines, prétendu gérer eux-mêmes la production; quand, en Allemagne, pendant quelques jours, les conseils d'ouvriers et de soldats ont été le seul pouvoir légal. Aussi ont-ils saboté systématiquement toutes les ébauches de corporatisme et de contrôle ouvrier dont ils ont dû momentanément accepter le principe. En Italie, le « contrôle ouvrier » promis aux ouvriers métallurgistes au lendemain de l'occupation des usines (1920) n'entre jamais en application. En Allemagne, le patronat s'oppose systématiquement à l'application des lois dites de « socialisation » de 1919 et se refuse au sein d'organismes comme les Conseils du Charbon et de la Potasse à toute collaboration effective avec les représentants des travailleurs. En Italie, en Allemagne ou dans n'importe quel autre pays, les magnats capitalistes ne veulent pas de la « corporation », ou, s'ils en acceptent le principe, c'est après l'avoir rendue méconnaissable, après l'avoir vidée de tout contenu. C'est ainsi, par exemple, que l'industriel français Mathon déplore que « ceux qui ont songé jusqu'ici à restaurer la corporation » y aient vu « une collaboration poussée parfois jusqu'à la participation de l'ouvrier à la direction et aux bénéfices des entreprises ». Ce domaine doit rester, au contraire, la chasse gardée du patronat. Il pose « en principe que seuls les patrons doivent diriger la corporation économique... À eux appartiennent les entreprises qui la constituent : ils en ont, de ce fait, la haute direction et la responsabilité... Ils sont les plus qualifiés pour cette direction... Ils peuvent seuls juger avec une netteté et une largeur de vue suffisantes, avec toute la compétence et l'expérience nécessaires... La nécessité du chef unique est formelle. » (1). En conséquence, la corporation économique doit être composée exclusivement de patrons. Mais, ce domaine étant réservé, Mathon ne voit pas d'inconvénients à ce que patrons et ouvriers se

(1) *La Corporation, base de l'organisation économique*, 2^e éd., 1934.

retrouvent dans la corporation *sociale* et y débattent ensemble les questions relatives aux salaires et aux conditions du travail.

Tous les patrons français qui ont écrit sur la « corporation », que ce soit Maurice Olivier (1) ou Lucien Laine (2), ont formulé le même avis : pas de participation des travailleurs à la direction économique : « *Ce serait aller au désordre* ». Hitler lui-même, dans une minute de sincérité, exprime une opinion analogue. A Otto Strasser qui lui demande en 1930 :

— Alors, « *charbonnier maître chez lui* » ?

Il répond avec colère :

— *Ce système est foncièrement juste ; il ne peut y en avoir d'autre. Co-propriété et co-décision des ouvriers, c'est du marxisme...* (3).

Le parti national allemand, qui ne s'adresse pas comme le national-socialisme aux larges masses, exprime la pensée intime du grand patronat lorsqu'il inscrit en caractères gras dans son programme de 1932 : « *Nous repoussons l'Etat corporatif* » (4).

Et, de fait, nous verrons la prochaine fois le fascisme, une fois maître du pouvoir, repousser l'Etat corporatif promis, pour n'en instituer finalement qu'une ridicule caricature.

Daniel GUÉRIN.

(A suivre).

(1) *Pourquoi, comment sauver l'économie nationale*, 1935.

(2) Cf. *Information Sociale*, 20 juin 1935.

(3) Cf. KONRAD HEIDEN : *Histoire du National-Socialisme* (édition allemande).

(4) Le cadre de cette étude étant limité, nous avons envisagé surtout ici le corporatisme sous l'angle intéressant la classe ouvrière, c'est-à-dire le corporatisme *mixte* ou de « collaboration de classes ». Mais les magnats capitalistes sont tout aussi hostiles aux « corporations » autonomes pour petits-bourgeois indépendants (artisans, petits commerçants). Ils n'éprouvent nulle envie que les petits producteurs soient protégés dans de telles « corporations » contre leur concurrence. Ils sont de même opposés à un « Etat corporatif » au sein duquel tous les intérêts auraient réellement voix au chapitre. Ils ne veulent pas harmoniser leurs intérêts avec les autres intérêts, mais faire prévaloir les leurs en écrasant ou en rançonnant tous les autres.

De la journée parlementaire du 7 décembre, nous étions près d'écrire qu'elle fut une journée des dupes. Mais un des protagonistes de la séance d'union sacrée affirme qu'il n'en est rien. Parce que les gauches ont réussi à introduire leurs textes dans les projets Laval sur les Ligues, Léon Blum écrit dans le « *Populaire* » : « Nous sommes vainqueurs ! »

Un texte législatif ne vaut que dans la mesure où la classe ouvrière en impose le respect. Telle est, en gros, la thèse syndicaliste. Les « politiques » disent, eux, qu'un texte législatif ne vaut que par ceux qui ont charge de l'appliquer. Or, M. Pierre Laval est, croyons-nous, demeuré président du conseil...

Le Front populaire, qui devait renverser Laval sur les décrets-lois ou, à défaut, sur les Ligues, n'a rien renversé du tout. Drôle de victoire, vraiment !

L'avertissement de Limoges

Qu'on veuille bien se rappeler un point sur lequel nous avons attiré l'attention à plusieurs reprises depuis presque la naissance de la R.P. : la seule mesure fiscale que craignent véritablement les capitalistes, et qu'ils entendent empêcher à tout prix, est l'établissement de la carte d'identité fiscale ou toutes mesures analogues qui permettraient au fisc d'identifier les possesseurs de valeurs mobilières. Grâce, en effet, au titre « au porteur », sur lequel ne figure pas le nom du propriétaire, toute ou presque toute la fortune mobilière, c'est-à-dire la fortune proprement capitaliste, échappe complètement tant à l'impôt sur le revenu qu'à celui sur les successions, c'est-à-dire aux deux seuls impôts progressifs sur la fortune : le fisc n'ayant aucun moyen de contrôle, il suffit de ne pas déclarer les actions ou obligations au porteur que l'on possède pour échapper à ces impôts. Les taux incontestablement très élevés qui frappent les grosses fortunes, aussi bien chaque année sur leur revenu qu'à chaque décès sur leur capital, sont donc des taux purement théoriques ; ils ne s'appliquent, en fait, qu'à la fortune qui ne peut être anonyme, la fortune immobilière, c'est-à-dire celle qui n'est pas proprement capitaliste.

Aussi, ne craignons pas de le répéter : les deux grandes attaques que le capitalisme a, depuis la guerre, menées contre le régime, l'ont été uniquement pour empêcher l'entrée en application des mesures qui devaient supprimer l'anonymat du titre au porteur.

En 1926, le « carnet de coupons » qui supprimait cet anonymat avait été voté et allait entrer en application : alors se produisit la grande offensive contre le franc amenant la débâcle que l'on connaît, et comme conséquence la constitution du ministère Poincaré (du Saint-Gobain)... dont la première mesure fut l'ajournement *sine die* du carnet de coupons.

En février 1934, la « carte d'identité fiscale », qui aboutissait au même résultat que le carnet de coupons, avait été votée régulièrement par les deux Chambres et était à la veille d'entrer en application lorsque... le 6 février survint ; et le premier acte du ministère qui en sortit, celui de Doumergue (de Suez), fut... d'ajourner *sine die* la mise en vigueur de la carte d'identité.

Limoges n'est que la suite de ces deux événements.

La Commission des finances de la Chambre ayant, lors de son premier examen du budget, décidé d'envisager la mise en application de la loi sur la carte d'identité fiscale », le capitalisme a fait donner un avertissement comminatoire par la mitraillade de Limoges : on organise la provocation d'une réunion de Croix de feu dans la ville ouvrière au sang chaud de Limoges dont on savait la réaction certaine, les mercenaires ont ordre de tirer au premier incident, l'incident se produit et c'est la fusillade.

Les parlementaires — et les parlementaires radicaux en particulier — sont ainsi avertis, à nouveau et par le fait, que le capitalisme dispose de troupes armées et qu'il saura en user contre tous, parlementaires compris, s'il est passé outre à sa volonté.

Les parlementaires comprennent, et la carte d'identité fiscale qui, quelques jours encore auparavant, semblait être la mesure qui devait soulever le moins d'objections — Régnier lui-même l'avait à peu près acceptée lors de son audition par la commission — est totalement enterrée en seconde lecture.

Les mitrailleurs de Limoges ont sauvé l'anonymat du titre au porteur, sauvegarde du grand capitalisme, comme, déjà en février, l'avaient sauvé les revolvers de la place de la Concorde, et en 26 les manifestations des boulevards et de l'Élysée. Il y a seulement progression... dans la capacité meurtrière des armes employées.

R. L.

Les ingénieurs des âmes

On connaît cette géniale trouvaille de style par laquelle Staline désigne ses écrivains domestiques. On sait qu'elle fait ronronner d'aise les gendeleurs de chez nous. Révolutionnaires, bien sûr, aujourd'hui que la « révolution » nouveau modèle ne demande que des panégyriques bien rétribués, — mais pas dans le rang, voyons ! Des intellectuels dans le même sac que les ouvriers ? Vous n'y pensez pas. Ingénieurs, à la bonne heure ! Et même super-ingénieurs, ingénieurs en matière distinguée, en matière spirituelle.

Cependant, nous ne voyions dans cette expression ridicule qu'une grossière flatterie, bouffonnerie cynique d'un adjudant expert dans le mépris des hommes. Mais un ami nous cite un propos de Napoléon qui rappelle curieusement le mot de Staline.

C'était à l'époque où Napoléon combinait avec le Vatican le maquignonnage du Concordat. Et, comme on s'étonnait : « Eh bien ! aurait-il répondu en substance, j'ai des gendarmes des corps. Il me faut maintenant des *gendarmes des âmes* : LES CURÉS. »

N'est-ce pas beau ? Et assez instructif ? Et Staline-le-Grand ne serait-il pas un assez roublard disciple de Napoléon-le-Grand ? — M. M.

Oui, pourquoi ?

« A l'occasion de ces manifestations du 11 novembre, j'ai lu quelque part que nous avions tort de laisser aux gouvernants de la bourgeoisie française et étrangère, aux gagnants des gros lots, aux cabotins et aux fidèles de M. Taittinger, le monopole des visites à la tombe du soldat inconnu. Les ossements que l'on a placés sous l'Arc de Triomphe nous appartiennent, dit-on, autant qu'à d'autres, et nous ne devons pas plus longtemps les laisser accaparer par les ennemis du prolétariat. Surtout lorsque nous aurons un gouvernement de gauche, attendons-nous donc à voir, de temps à autre, les drapeaux rouges aller s'incliner sur la dalle de l'Étoile, aux sons d'une vibrante Marseillaise.

« Faut-il s'arrêter dans cette voie de limitation ? On ne saurait le penser. Pourquoi alors laissons-nous à nos adversaires le monopole des cérémonies religieuses ? Notre-Dame de Paris et toutes les cathédrales nous appartiennent au moins autant que les morts de la guerre ; pourquoi ne pas en réclamer notre part de jouissance, pourquoi ne pas utiliser pour la propagande de gauche l'encens, la musique, la somptuosité des vêtements sacerdotaux et tout l'apparat de cérémonies qui impressionnent si fortement les foules ? Pourquoi laisser de si puissants moyens d'action à la disposition exclusive des nationalistes ? »

SIXTE-QUENIN.
(Populaire, 18-11-35.)

Ernest Mercier à Moscou

On aura tout vu ! Par exemple ceci :

L'*Humanité* informer son public que le potentat de l'électricité et le « financeur » des Croix de feu Ernest Mercier a été très bien reçu à Moscou et qu'il en revient content, content. Et le public de trouver cela très bien, épatant même.

Si, demain, on lui apprenait à ce brave public que le voyage de Mercier à Moscou n'est pas étranger à la séance d'union sacrée du 7 décembre, que dirait-il ?

NOTES SUR L'U. R. S. S.

Ce qu'est le « mouvement Stakhanov »

Peut-être viendra-t-il un temps où le mot « oudarnik » n'aura plus qu'un sens péjoratif de vendu, de renégat et, au mieux, d'inconscient ? Déjà maintenant, le respect que portent certains ouvriers à leurs oudarniks n'a guère de chaleur, à preuve ces faits divers relatant que des « voyous » ont cassé la... figure à tel « ouvrier de choc », que tel « désorganisateur de la production socialiste » en a « sauvagement » assassiné un autre ; comme par hasard, ces voyous et contre-révolutionnaires sont toujours des ouvriers de l'entourage des victimes, mais évidemment... il y a des ouvriers qui se doublent d'un voyou ! Pourtant, un autre petit détail porte à réflexion : ce n'est jamais pour le voler qu'on cherche noise à l'oudarnik, mais toujours par haine de ce qu'il est « de choc » et fait baisser les prix ; drôles de voyous, quand même !

A la fin d'août (*Izvestia* du 23-8-35), le tribunal militaire a jugé l'un de ces derniers — le serrurier Konovalov — travaillant à l'outillage du dépôt de remonte des wagons de Marioupol. Le cas est typique : Konovalov « était de ceux qui profitent des travaux urgents pour réclamer à la « patrie socialiste » des augmentations de salaires » ; sa conception était donc opposée à celle de l'oudarnik. « Il ne pouvait pas sentir les nouvelles formes socialistes du travail et, une fois, il menaça de son marteau le « serrurier de choc » Savtchenko

qui l'avait traité d' « arracheur de roubles » (rvatch) », disent les *Izvestia* ; une autre fois, il cracha au visage de son contremaître communiste en le traitant de parasite (*sic*) et, enfin, il tua dans l'atelier même le brigadier super-oudarnik Rachtcheva.

Y a-t-il chez Konovalov, qui a dû payer de sa tête un geste de révolte excessif, du voyou et du contre-révolutionnaire ? Nous n'en savons rien, mais tout porte à penser qu'il s'agit simplement d'une de ces explosions qui mûrissent individuellement là où la défense des intérêts et le mécontentement n'ont aucune possibilité de se manifester. Si les ouvriers du dépôt de Marioupol avaient pu librement discuter et décider des formes de leur travail, il est probable que les sentiments de Konovalov auraient trouvé un autre moyen que l'assassinat pour se manifester.

La possibilité d'une telle acuité dans les rapports entre les ouvriers de choc et leurs compagnons de travail ne peut s'expliquer que par le rôle vraiment odieux pour le travailleur de cette émulation socialiste des costauds. Comment peut-il en être autrement alors qu'actuellement encore les mineurs soviétiques subissent, de la part des oudarniks, un formidable assaut pour le relèvement des normes de travail ? C'est ce qu'on appelle le « mouvement Stakhanov ».

Les « oudarniks » de la mine

Le Donbass, le grand bassin houiller de l'U. R. S. S., n'a rempli en août que 90,9 % du plan, et dans la première décade de septembre que 86,4 %. Vite, on sonne Palarme. On insinue que « les Occidentaux nous dépassent en productivité et qu'il faut les rattraper puis les surpasser », alors qu'en réalité la moyenne du piqueur (abatteur) du Donbass, pour six heures de travail effectif, est de 7 tonnes et n'est pas inférieure à celle de notre bassin du Nord pour une journée plus longue (les bassins les plus avantageux d'Europe, ceux de Pologne, donnent 10-12 tonnes).

Immédiatement, il se trouve un piqueur oudarnik, Stakhanov, pour prouver qu'on peut décupler (*sic*) les normes. D'autres relèvent le gant. L'émulation « socialiste » entre en action.

Les records tombent rapidement : en réponse aux 100 tonnes de Stakhanov, Bobkov en abat 159, puis Issatchenko, le 10 septembre, atteint, avec son marteau-pic pneumatique, 201 tonnes de charbon en six heures. Des ingénieurs des mines signalent même (*Izvestia* du 28-9-35) un piqueur, Artukhov, qui atteignit 311 tonnes ; le même devait devenir champion du monde avec... 536 tonnes le 4 novembre. Le « ministre » de l'industrie lourde, Ordjonikidzé, lance une lettre publique d'encouragement aux héros ; des écrivains sortent en quelques jours un livre pathétique sur le « héros du Donbass, Stakhanov », tandis que la presse entière exalte « les ressources incommensurables que le prolétariat cache en son sein ! » (*sic*). Dans le même temps, évidemment, un travail moins bruyant s'accomplissait : on augmentait les normes et contraignait les mineurs à employer la méthode Stakhanov.

Mais quelle est cette méthode mirifique qui révolutionne le travail de la mine ? Ne s'agit-il pas d'une machine nouvelle qui fait le travail de dix piqueurs ? Non, l'outillage de mine est, en U. R. S. S., le même qu'ailleurs et ces records ont été atteints dans des couches de houille — certes très

avantageuses comme inclinaison, épaisseur et dureté — au marteau-pic pneumatique par de jeunes costauds pleins d'adresse et aussi plus que téméraires, car les témoignages de nos camarades mineurs de la Loire, du Nord et de Belgique concordent en ce que de tels chiffres ne peuvent être atteints qu'en utilisant des moyens d'abatage très connus, mais partout défendus comme *excessivement dangereux* pour le travailleur : c'est le travail « au gaz » dans les puits grisouteux ou l'utilisation de certaines forces naturelles comme le poids des masses de terrain qui peut provoquer des fissures dans la couche de houille, voire des éboulements. 300 tonnes représentent près de 14 kilos par seconde sans arrêt pendant six heures. Pourrait-on vraiment atteindre une telle productivité avec le seul pic pneumatique ?

Ça, les journaux soviétiques le cachent soigneusement. Mais les « records » ne sont que le tam-tam qui vise un but beaucoup plus réaliste : il s'agit d'amener le mineur, dans son travail quotidien, à ce maximum de tension physique et nerveuse que toute la technique moderne — y compris celle de l'organisation du travail — s'est fait un but presque unique de toujours élargir. Et là encore, les témoignages de nos camarades sont unanimes pour dire que, dans les meilleures conditions possibles, 30 tonnes en huit heures épuisent le mineur le plus expérimenté. Or, l'éditorial des *Izvestia* du 20-9-35 annonce que les résultats moyens, au marteau pneumatique, calculés sur 220 journées-piqueur du rayon de Gorlovka, viennent d'atteindre 34,4 tonnes ! C'est bien cette fameuse limite « qui vous mettra bas un homme en trois ou quatre ans », selon l'expression d'un camarade de Firminy.

On ne quintuple pas la productivité du mineur sans tripler au moins sa fatigue, donc son « usure ».

Cependant, tout cela ne peut pas aller comme sur des roulettes. Dès la fin septembre, les jour-

naux soviétiques signalent des « saboteurs » de la nouvelle méthode. Un mineur coupe le câble transmetteur de force dans un puits où l'on vient d'appliquer la méthode Stakhanov; le travail fut interrompu pendant une heure (*Izvestia* du 5-10-35). Même parmi les chefs de puits, il y a résistance, témoin ce Bécédine qui vient d'être condamné à trois ans de prison pour s'être opposé à la nouvelle pratique (*Izvestia* du 27-9-35). On prend des mesures sévères, on exclut immédiatement du parti les communistes qui ne se mettent pas à la tête du nouveau courant (*Pravda* de Léninegrad du 24-9-35) et on crée une atmosphère que caractérise assez bien la citation suivante des *Izvestia* du 2-10-35 :

« Dans la région de Stalino (cœur du Donbass)... des chefs de puits, des contremaitres, des représentants du contrôle technique se dressent contre l'application de la méthode Stakhanov.

« — La méthode Stakhanov, ce n'est pas sérieuse ! dit-on. Aujourd'hui, le piqueur abattra le double de sa norme, mais demain, avec des mains endolories, il ne pourra plus tenir son marteau !

« De qui est cette phrase ?

« Il est certain que seul un ennemi de classe déchaîné (sic) peut en être l'auteur. C'est le chef du puits « Boudienni », du trust « Tchistiakovougol », Maksimovitch, qui l'a prononcée lors d'un meeting, avec le président du comité syndical des mineurs, Morozov. Et ce dernier acquiesçait au lieu de démasquer immédiatement l'ennemi de classe. Que peut-on attendre de tels dirigeants ?

Ceux d'ailleurs... et des syndicats

Le mouvement ne s'arrête pas aux mineurs. On avait besoin d'une vigueur nouvelle pour renouveler le bond que l'oudarnisme avait fait faire à la productivité au cours des dernières années. L'oudarnik avait tendance à se figer sur les positions acquises; il faut être maintenant « stakhanoviets » (pratiquant la méthode Stakhanov).

A Gorki, on forgera de la grande usine moderne d'automobiles type Ford, Alexandre Boucyguine, reprend l'étendard du mineur Stakhanov et se fait chronométrier alors que sa brigade forge au pilon 129 arbres vilebrequins à l'heure sans déchet; Ford est dépassé ! Une ouvrière du textile, Doucia Vinogradova, passe la première de 76 métiers de tissage à 100 et se propose d'atteindre 140; Bolchakova et Charova devaient en guider 148 le 1^{er} novembre (les normes américaines pour ces mêmes métiers vont de 90 à 120). Le mécanicien Krivonoss augmente la vitesse technique de son train de marchandises. Skorikov bat un record du monde (sic) en rivant 2.157 rivets de 12 % en sept heures. Un tractoriste, etc...

L'« enthousiasme » monte, autant qu'une presse totalitaire peut le faire monter. L'usine d'outillage « Pneumatic » de Léninegrad offre un marteau-pic pneumatique d'« honneur » à Stakhanov lui-même avec une dédicace gravée (*Pravda* de Léninegrad du 15-10). A Odessa, on décerne, lors d'un congrès régional des tractoristes-stakhanovsty, une automobile à l'initiateur de la nouvelle émulation dans la région (*Izvestia* du 16-10). Le 15 octobre, le président du conseil des commissaires du peuple, Molotov, reçoit avec pompe, dans la grande salle du conseil, les « stakhanovsty » de l'industrie légère. Le 17, le forgeron Boucyguine débarque à Moscou, photographié à sa descente du train comme un personnage de marque; il vient pour un entretien particulier avec le commissaire adjoint à l'industrie lourde, Piatakov (*Izvestia* du 17 et du 18-10). On améliore les conditions de vie des nouveaux « costauds » en leur distribuant des appartements, des bons de vêtements, etc... La fameuse usine d'automobiles « Staline » de Moscou affecte, sans ironie, un médecin particulier à chacun des siens (*Izvestia* du 17-10) — un « manager »...

Et comme, malgré tout, il y a ceux qui marchent et ceux qui ne marchent pas, la répression fleurit parallèlement : les *Izvestia* du 10-10 signa-

« — Les chevaux ne sont pas des hommes; ils ne suivront pas l'émulation socialiste !, répondit ce même Maksimovitch au secrétaire de l'organisation des jeunesses communistes, Orlov, qui lui proposait de réorganiser le travail des conducteurs de chevaux au fond.

« Lorsque nous demandâmes où en était l'application de la méthode Stakhanov dans le canton (rayon) de Krasny-Loutch, la rédaction du journal local « La Taille (chantier) stalinienne » répondit que, sur 38 puits de cet important centre minier, 35 se heurtent à un sabotage plus ou moins prononcé... »

Ainsi, c'est être ennemi du peuple que de ne pas s'enthousiasmer de la cadence extrême du travail et d'hésiter à imposer de nouveaux dangers aux mineurs. Cette résistance des cadres de la base a pour origine l'opposition sourde des ouvriers qu'ils coudoient quotidiennement et, dans une certaine mesure, la conscience d'accomplir une besogne par trop désagréable.

Des ennemis de classe ? Allons donc ! Est-ce que des contre-révolutionnaires véritables, à la tête d'un puits, iraient risquer aussi bêtement leur situation privilégiée ?

La vérité est beaucoup plus simple et réconfortante : dans la mine, comme ailleurs, l'« oudarnisme » ne conquiert pas tous les cœurs des travailleurs et il provoque une atmosphère de résistance sourde qui conduira inévitablement aux explosions individuelles dont il est parlé plus haut.

lent, rien que pour le Donbass, une dizaine d'ingénieurs et d'administrateurs, et même un président de comité syndical de puits, Onichtchenko, qui sont déçus de leurs fonctions, et parfois envoyées en justice par le comité du parti de la région (le préfet soviétique) pour avoir manifesté trop d'inertie dans l'application des nouvelles méthodes. Par tactique, on ne signale que beaucoup moins de condamnations d'ouvriers réfractaires; il faut donner l'impression que ce sont les chefs locaux qui s'opposent à l'« élan » des travailleurs !

Pour ne pas contredire la formule qui veut que le prolétariat ait conquis le pouvoir et conservé l'initiative, on fait même écrire aux « stakhanovsty » du textile une lettre ouverte aux travailleurs de l'industrie légère dans laquelle ils adjurent leurs chefs de les aider à augmenter leur cadence; en voici un extrait tiré des *Izvestia* du 16-10 :

« Nous nous adressons à vous, camarades ingénieurs, pour vous demander de travailler également en « stakhanovsty ». Cela veut dire qu'avant tout vous devez organiser le travail des ouvriers de telle façon que chacune de leurs minutes soit consacrée à une production d'excellente qualité. Cela veut dire que vous devez organiser le travail de telle façon que les machines soient utilisées au maximum.

« Camarades contremaitres ! C'est de vous que dépend le travail et l'approvisionnement de nos machines, la répartition des pièces. De vous dépend pour beaucoup notre possibilité de rester des stakhanovsty. Nous vous attendons dans nos rangs et alors nous montrerons qu'il n'y a pas de limites dans les possibilités du prolétariat libéré, vivant et travaillant dans la joie. C'est alors qu'on devra nous construire de nouvelles machines, car celles-ci apparaîtront trop faibles pour nous. »

Les ingénieurs et techniciens de Moscou, dans une adresse publique à Staline, répondent en jurant de dépenser toutes leurs forces pour satisfaire aux exigences de la classe ouvrière qu'ils... servent (*Izvestia* du 28-10-35).

« Nous savons très bien, écrivent-ils, que l'ingénieur qui ne prend pas la tête des ouvriers d'avant-garde (les stakhanovsty) et ne se jette pas avec eux dans la lutte pour l'utilisation de la technique jusqu'au fond n'est pas digne d'être un chef. »

Le 15, Molotov, au cours de la réception signalée plus haut, avait donné le ton en disant (*Izvestia* du 18) :

« Après s'être débarrassés du pouvoir des capitalistes et des propriétaires terriens, les ouvriers conscients ont toujours pensé (sic) à l'augmentation de la productivité. Mais, aujourd'hui, cela prend la forme d'un nouvel et puissant élan d'enthousiasme parmi la masse des travailleurs. Ce qui était impossible sous le capitalisme devient une réalité dans notre pays. »

On veut faire croire au « mouvement perpétuel », mais, malgré ce bluff, nous ne pensons pas que les bolchéviks l'aient inventé. Non, les travailleurs n'en sont pas encore à réclamer d'eux-mêmes à travailler toujours plus et plus vite !

La direction des syndicats s'est trouvée, elle, un peu en retard dans cette affaire — et ce n'est pas fortuit quand on joue un rôle si ingrat. Après s'être fait rappeler à l'ordre par le « tout-puissant », elle lance enfin son appel à tous les travailleurs et à toutes les organisations syndicales de l'Union le 17 octobre. Les passages suivants en sont traduits des *Izvestia* du 17-10 :

« Le but principal de la société nouvelle, c'est, comme l'a dit Lénine, de créer une productivité du travail que n'avait pas connue le capitalisme... »

« ...La tâche des syndicats et de leurs organes — les comités centraux, régionaux et d'usine — c'est de développer le mouvement Stakhanov jusqu'à y englober les larges masses; c'est donc de collaborer avec les organes administratifs pour élever d'un nouveau degré l'émulation socialiste des millions de travailleurs. Les syndicats doivent organiser l'émulation de telle façon que chaque ouvrier de choc devienne un « stakhanoviets ».

« Le Comité central des syndicats exige (sic) de tous les organes syndicaux qu'ils en finissent avec leur indifférence et leur bureaucratisme et qu'ils apportent tout leur soutien à chaque « stakhanoviets ». Les syndicats doivent s'opposer énergiquement aux saboteurs du mouvement « Stakhanov », tant au sein des syndicats que parmi les administrateurs.

« Le premier devoir des organes syndicaux, c'est un travail quotidien et persévérant pour propager l'expérience Stakhanov d'une équipe à l'autre, d'un atelier à l'autre et d'une usine à l'autre. Ils doivent dénoncer les ennemis de classe qui, sous différents prétextes, barrent la route à la nouvelle vague d'émulation.

« Le Comité central des syndicats oblige (sic) toutes les organisations syndicales à entourer d'un respect particulier et d'une attention de tous les instants chaque « stakhanoviets » et à le doter ainsi que sa famille d'un niveau de vie matérielle et culturelle supérieure... »

« Qui, sinon les syndicats, doit lutter contre cette partie du personnel administratif et technique qui ne s'efforce pas d'implanter les nouvelles méthodes Stakhanov ?... »

« ...Qui, sinon les sections de techniciens des syndicats, doit obtenir :

« Que chaque ingénieur considère comme un honneur d'avoir, le premier, appliqué les méthodes Stakhanov, de commander les ouvriers qui, les premiers, ont acquis ces méthodes, et de diriger un domaine où la productivité du travail est la plus élevée ?... »

« ...Le Comité central de l'Union engage les comités centraux de tous les syndicats à organiser l'émulation entre les comités d'usine sur la meilleure action syndicale pour le plus large développement des méthodes Stakhanov ».

Dès le 20 octobre (*Pravda* de Léninegrad du 21), le Comité central du syndicat des mineurs du Donbass se met en branle; il conclut, avec la direction générale des mines de charbon, un accord établissant le titre de maître ouvrier dans les puits. Pour devenir maître piqueur, il faudra avoir abattu, dans le courant d'un mois, au moins deux fois plus de charbon que ne l'exigeait la norme actuelle.

C'est le bouquet ! Il ne manquera même pas au tableau les permanents syndicaux « stakhanovtsy » qui lutteront d'initiative et d'énergie pour dépasser, dans la participation à l'exploitation des travailleurs, des « normes » que les syndicalistes les plus conservateurs n'avaient jamais pu atteindre sous le capitalisme.

L'Etat tout-puissant, agissant au nom de la communauté, a bien des avantages et, dans l'atmosphère de nouveauté qu'il représente vis-à-vis d'une société « libérale » décadente, il peut paraître résoudre la question sociale alors qu'il ne résout qu'un problème technique, et encore ne faut-il pas se presser de l'affirmer.

Pourtant, le fond ne change pas : l'exploitation de ceux d'en bas par ceux d'en haut reste solide, elle se renouve, s'enrichit de nouvelles sources d'énergie en s'assimilant les organes d'opposition de la société précédente. Quoi de plus classique ? Mais c'est bien pour cela aussi que la vieille lutte continue, et nous n'hésitons pas à saluer ces travailleurs qui se révoltent malgré le danger et les épithètes de « descendants de koulaks » et de « saboteurs contre-révolutionnaires ». Ce sont eux, les antioudarniks, qui restent le gage que ceux d'en bas n'accepteront jamais leur sort injuste...

Il n'y a pas de lutte de classes en U.R.S.S., il n'y a que des voyous contre-révolutionnaires, vent-on nous faire croire ! Savoir ?

Mais nous, en Occident, quand comprendrons-nous l'importance primordiale du drame qui se joue là-bas, où les mots « Travail », « Productivité », « Technique », « Plan », « Organisation », « Socialisme », etc., auront surtout servi à faire du travailleur — ô dérision ! — uniquement un travailleur. Comme si celui qui n'a, toute sa pauvre vie, fait que travailler n'aspirait qu'à... travailler encore et toujours. A ceux qui évitent le problème en voyant là un caractère exclusivement russe de la révolution, conseillons de regarder autour d'eux dans notre Occident : n'est-ce pas des mêmes mythes dont sont pleins tous les esprits en ébullition (de droite comme de gauche) et faut-il rire ou pleurer de ces chômeurs qui exigent, avant et par-dessus tout, du travail dans une société qui regorge de produits ?

M. Yvon.

P.-S. — Dans un discours qui clôture la phase théâtrale du mouvement « Stakhanov », Staline nous apprend (*Izvestia* du 22-11-35) que tous les stakhanovtsy ont de 20 à 30 ans, la force de l'âge. Ils étaient donc de bien petits gamins en 1917. C'est la génération, par excellence, qui ignore tout de l'exploitation... ancienne, c'est la plus naïve et la plus susceptible d'accepter l'ordre établi... le nouveau.

Quant au cynisme de la nouvelle classe privilégiée, il est tout dans ces remerciements que Staline adresse aux stakhanovtsy qui ont prouvé que les travailleurs pouvaient produire beaucoup plus intensément sous le socialisme que sous le capitalisme. Il ne leur donne pas 30 deniers, mais 100-120 décorations, tandis qu'il promet publiquement à la classe ouvrière de l'U.R.S.S. une forte augmentation des normes de travail ! — M. Y.

Cependant, il nous est impossible d'inclure dans le Pacte d'unité l'infaillibilité de la Révolution russe.

Nous voulons continuer nos investigations, et savoir, par exemple, si la répartition de la plus-value a toujours été, en U.R.S.S., totalement conforme à l'intérêt propre de la classe ouvrière russe.

J. ZYROMSKI.

(Déclarations à l'Assemblée commune des socialistes et communistes parisiens. Populaire du 3 décembre).

La défaite électorale du Labour Party

Londres, novembre 1935.

Les élections ont donné, en gros, les résultats suivants : 150 députés travaillistes, 20 libéraux, 10 indépendants et quelque 400 conservateurs et autres défenseurs du gouvernement national. Bien que la représentation travailliste soit ainsi triplée, c'est néanmoins une défaite pour le Labour. Il y a 6 mois, tout le monde s'attendait à 250 sièges travaillistes au moins; quelques-uns même espéraient avoir la majorité. Les dernières élections s'étaient faites dans une atmosphère de panique, avec le chef du Labour Party (MacDonald) à la tête du gouvernement national. Des sièges absolument sûrs pour le Labour avaient été perdus; un grand nombre de travailleurs, qui avaient habituellement une claire conscience de classe, avaient voté pour leurs propres ennemis.

En 1935, la panique avait pris fin. Pourquoi, dans ces conditions, les travaillistes ont-ils subi une telle défaite ?

D'abord, et avant toute autre chose, parce qu'ils s'étaient laissés prendre au piège où beaucoup d'autres sont pris aussi, y compris le camarade Louzon. Ils considéraient que puisque l'Abyssinie était la victime de l'impérialisme fasciste, et que le gouvernement britannique (quels que soient ses motifs) était disposé à soutenir la S.D.N., dans son opposition à Mussolini, leur devoir à eux était de soutenir le gouvernement et de l'encourager.

Immédiatement après que le Labour Party, à la conférence de Brighton, eut adopté cette attitude et eut rejeté son chef, Lansbury, qui refusait de la défendre, le gouvernement national (ainsi que le lui permet la Constitution anglaise) décida de procéder aux élections générales. Pourquoi ?

La raison en apparut avec évidence, dès les premiers discours des candidats conservateurs. En bref, ils s'exprimaient ainsi :

« Nous sommes d'accord avec le Labour Party pour soutenir notre honorable ministre des affaires étrangères, sir Samuel Hoare, dans la position qu'il a prise contre l'extravagante conduite de Mussolini. Et combien nous souhaiterions que la flotte anglaise soit assez forte pour arrêter immédiatement l'insolence italienne! Mais qui donc a privé notre marine de canons et de munitions et qui donc a voté contre l'augmentation de nos armements ? Les députés travaillistes !

« Bien entendu, nous n'avons jamais pensé utiliser la marine anglaise, si ce n'est pour défendre la S.D.N. et la justice internationale. La marine anglaise n'a jamais été employée qu'à défendre la justice internationale. Votez pour nous, et pour une marine puissante, afin de défendre la S.D.N. (naturellement) ainsi que le veut le Labour Party ! »

Les travaillistes ne surent que répondre. Tout ce que leurs orateurs purent faire, ce fut d'affirmer que les conservateurs n'étaient pas des partisans véritablement enthousiastes de la S.D.N. et qu'ils n'avaient pas l'intention de mener une action énergique contre Mussolini.

Ainsi, le Labour Party (que les communistes soutenaient sans réserve) apparut aux ouvriers et à la classe moyenne pauvre comme le parti qui était décidé à faire la guerre à l'Italie (avec une flotte affaiblie), et les conservateurs comme le parti qui hésitait honnêtement à aller aussi loin.

Regardez, en effet, la position présentée par le Labour Party, qui avait admis (à Brighton) que les sanctions économiques impliquaient les sanctions militaires. C'était la guerre pour les raisons suivantes :

1. Pour imposer le respect des traités, et plus particulièrement du Covenant;
2. Pour défendre l'indépendance de la brave petite Abyssinie;

3. Pour rendre la guerre impossible demain;
4. Pour enchaîner « le chien enragé de l'Europe » — Mussolini.

Et ils proposaient cela en toute honnêteté, — pauvres fous! Mais les électeurs les plus âgés se rappelaient qu'en 1914, on les avait poussés à s'engager pour les raisons suivantes :

1. Pour imposer le respect des traités et plus particulièrement de la neutralité de la Belgique;
2. Pour défendre l'indépendance de la brave petite Belgique;

3. Pour rendre la guerre impossible demain;
4. Pour enchaîner « le chien enragé de l'Europe », — le Kaiser.

Evidemment, il est tout à fait facile de faire retomber sans cesse les travailleurs dans le même piège; mais à 20 ans de distance, ne pas même changer l'appât! Naturellement, ils ne marchèrent pas.

Le caractère particulier et tout à fait absurde de cette discussion, c'est qu'elle était entièrement faussée. A aucun moment, le gouvernement britannique n'a eu l'intention de faire la guerre pour la S.D.N. et pour défendre l'Abyssinie.

Ses objectifs étaient tout à fait limités; c'était :

- 1) De faire en sorte que le lac Tsana et les sources du Nil soient entre ses mains, ou tout au moins entre celles d'un Etat indigène faible;
- 2) D'être sûr que des armées indigènes puissantes sous le commandement italien, avec des terrains d'aviation et de fortes bases navales, ne puissent s'installer sur la route des Indes;

- 3) D'effrayer suffisamment les Italiens pour les empêcher de recommencer leurs tentatives secrètes des dernières années pour s'emparer d'une partie du Soudan.

C'est dire que c'étaient là les buts tout à fait ordinaires de l'impérialisme : ils se réaliseront (je pense) sans guerre, car la classe gouvernante anglaise redoute trop Hitler pour s'embarquer dans une guerre, même avec l'Italie qu'elle méprise.

Les chefs du Congrès des Trade Unions cependant ne savent rien de cela et étaient trop perdus dans les rêves pour s'approcher de la réalité. Ils pensaient (et de telles idées paraissent absurdes) qu'un gouvernement conservateur anglais allait engager la lutte contre un gouvernement fasciste, et le détruire, pour défendre les principes du Labour Party. Les communistes étaient encore plus stupides : ils ont écrit que « c'est grâce à l'action énergique des travailleurs communistes que la flotte britannique restait dans la Méditerranée ». Un commentateur socialiste de cette affirmation fut fait dans un dessin représentant Baldwin rencontrant un amiral et lui disant : « Mon cher Lord X., je voudrais bien ramener vos navires en Angleterre, mais je n'ose affronter Harry Pollitt ! »

Vivant dans un rêve mondial, dans lequel les travailleurs anglais désiraient envahir l'Italie, les chefs trade unionistes trouvèrent une bonne occasion de se débarrasser de Lansbury, qu'ils haïssaient à cause de sa politique du « Socialisme à notre époque ».

Leur chef, Ernest Bevin, un militant dans le genre des dirigeants de la Fédération Américaine du Travail, pensa qu'il pourrait prendre la place de Lansbury. Interrogé par un journaliste qui lui demandait s'il serait le nouveau chef, il répondit : « Attlee, il n'existe pas; Cripps est hors de course maintenant; Morrison n'a jamais montré qu'il pouvait diriger plus qu'un conseil municipal; X... est un ivrogne; alors... »

En fin de compte, on ne put lui trouver une circonscription pour le faire élire; il ne put même pas concourir pour le Parlement !

R. W. POSTGATE.

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Questions de la quinzaine

CEUX QUI RETARDENT L'UNITÉ

Au dernier Comité central du parti communiste, où, sans doute, il venait rendre compte de son mandat de secrétaire de la C.G.T.U., Racamond a déclaré que, sur la question du cumul des mandats politiques et syndicaux, les militants communistes ne transigeraient pas. Chaque assemblée et chaque congrès de fusion seraient mis dans l'obligation de se prononcer.

Ainsi l'unité se trouve retardée, voire compromise, dans des corporations essentielles. A telle enseigne qu'il n'est pas question encore du Comité national confédéral qui devait se tenir fin décembre à un moment où la plupart des fusions semblaient devoir être accomplies. Quant au Congrès confédéral extraordinaire, prévu pour janvier prochain, il est visible qu'il devra être retardé, peut-être de plusieurs mois.

Veut-on donner raison à Chevalme? Chevalme, à la Mutualité, s'était fait quelque peu houspiller, alors qu'il présidait la séance commune des deux Congrès, pour son manque d'enthousiasme et de chaleur. Après les discours de Racamond et de Jouhaux, il n'avait trouvé que des mots assez pauvres pour célébrer l'événement. Quand tout le monde se disait : « Enfin! Ça y est! Elle est faite! » on entendit soudain tomber de sa bouche quelque chose comme : « Maintenant que l'unité est devenue possible... » Ce fut un tollé. « Elle est faite! » cria-t-on de toutes parts à Chevalme. Or, à bientôt trois mois de là, l'unité n'est pas encore faite dans le Bâtiment, ni dans les Métaux, ni dans le Livre.

Ce retard, c'est, pour la plus grande part, à l'obstination des communistes, dans le Bâtiment et les Métaux en particulier, qu'il doit être attribué.

Quant aux Syndicats, aux Fédérations ayant fusionné, ils se voient contraints par cette même obstination, à peine leur fusion faite, de recommencer à discuter tendances et orientation. Alors que paraîtra ce numéro, le Congrès des cheminots se sera tenu, en grande partie accaparé par cette question, et le Congrès des postiers, à son tour, commencera de la discuter. Comme s'il n'y avait pas eu mieux à faire!

Ces deux congrès peuvent faire beaucoup. Ils peuvent même enlever définitivement cet obstacle de la route de l'unité totale. Que nos amis cheminots et postiers soient fermes et décidés, qu'ils parlent haut et clair, et la voie de l'unité

sera désormais libre pour les autres corporations.

Il faut croire que les partisans du cumul des mandats ne disposent pas de beaucoup d'arguments puisqu'ils en sont réduits à présenter la question comme une affaire de confiance en certaines personnalités. Ainsi font-ils à propos de Midol : « Midol, cette haute conscience, cette belle valeur, etc... n'a jamais démerité de sa corporation. Il est député de Seine-et-Oise, mais il n'en est pas moins resté le cheminot de 1920. Il doit conserver la confiance de ses camarades des chemins de fer. Personne ne peut interdire à ce militant actif, à cette grande figure, etc... de demeurer secrétaire de la Fédération des cheminots. »

Même sur ce terrain, le débat gagnera à être poursuivi. Je connais des militants des chemins de fer qui, en ayant fait, en 1920, autant que Midol, ne songent pas à s'en servir comme piedestal et à en faire un aussi indiscret étalage. Un peu plus de modestie s'imposerait. Surtout que nous ne sommes plus en 1920 : quinze années ont passé, pour tout le monde, pour Midol comme pour les autres. Nous sommes en 1935, et, de l'avis même de ses amis, il est incontestable que Midol a droit à quelque chose en ce moment. Mais ce n'est pas au cumul des mandats. C'est à la retraite.

Etre député passe encore. Mais être député et secrétaire fédéral des cheminots, ce serait déjà trop pour un homme jeune, actif, en possession de tous ses moyens. A plus forte raison pour Midol. Pas un de ses amis communistes ne me démentira. Et je suis bien sûr que Midol est le premier à s'en rendre compte, à comprendre qu'il faut faire place aux jeunes.

Des jeunes, que diable! il n'en doit pas manquer dans la Fédération unitaire des cheminots. C'est le moment de les sortir. Les syndiqués attendent de l'unité syndicale beaucoup de choses, en premier lieu le renouvellement des militants placés à la tête de leurs organisations. Des deux côtés, il est des hommes qui devraient avoir la sagesse de s'effacer discrètement. Si les organisations ne font pas peau neuve, il y aura de la déception chez les syndiqués. C'est là encore une raison qui s'ajoute à celles que nous avons données contre le cumul des mandats.



Parti Communiste 1935

Je me proposais de revenir sur la nécessité de faire du Congrès confédéral d'unité un nouveau Congrès d'Amiens, car il ne fait aucun doute qu'il s'agit, « au travers » du cumul des mandats, de reviser la conception généralement admise des rôles du parti et du syndicat. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Monmousseau qui l'a écrit dans l'*Humanité* du 29 novembre :

« Mais on pose la question du cumul — écrit Monmousseau — en mettant en avant celle de l'indépendance des syndicats, et on ne s'aperçoit pas qu'on ressuscite la vieille querelle que les anarchistes introduirent voilà 30 ans au sein des syndicats en faisant jouer à ceux-ci le rôle d'un parti syndical qu'ils opposeraient aux autres partis. »

Il semble nécessaire, avant de poursuivre le débat, de se livrer à un petit inventaire des valeurs en présence, à une révision des éléments du problème posé. Le parti communiste de 1935 n'est plus celui de 1921, ni celui de 1924, ni même celui de 1934. Où en est-il? Quel poids possèdent encore ses prétentions de régenter le mouvement syndical?

Jusqu'à ces derniers mois, le parti communiste disait que la révolution était pour demain. La révolution était sa chose. Lui seul était capable de la faire triompher et de la maintenir. Pour ceux qui osaient espérer mener à bien l'œuvre révolutionnaire en dehors de lui, il n'avait que sarcasmes. A ceux qui, en 1924, firent le cartel des gauches, il jeta l'anathème. « Cartel des gauches ?

Cartel des droites ? Deux têtes sous le même bonnet ! » Plus tard, on parla des « chiens sanglants » du social-fascisme, comprenez le parti socialiste, pointe avancée de la bourgeoisie dans la classe ouvrière. La C.G.T. ? instrument du capitalisme, de l'impérialisme ! Tout ce qui n'était pas communiste était fasciste. La moindre action revendicative dans la plus petite usine était une preuve de la « radicalisation » des masses. On parlait de prendre la terre « à coups de fusil ». On travaillait, la lutte pour le pouvoir étant ouverte, à la désorganisation de l'armée bourgeoise ; on dénonçait les « gueules de vache » et... on peuplait les prisons. En cas de guerre, on appliquerait le mot d'ordre léniniste de transformation de la guerre impérialiste en guerre civile. Sans attendre, au besoin par la violence, les colonies devaient se libérer de leurs oppresseurs impérialistes et proclamer leur indépendance. Pour résumer d'un mot le parti communiste, ce fut, de 1921 à 1934, la révolution partout.

Que les temps ont donc changé !

En juin 1934, on signe avec le parti socialiste le pacte d'unité d'action. Très bien ! Applaudissements. Enfin ! les communistes ouvrent les yeux, ils se rendent compte que leur sectarisme était tout bonnement en train de creuser un gouffre sous les pas de la classe ouvrière. La proximité du danger fasciste les a éclairés. On marche à grands pas vers l'unité organique des syndicats. Pour la réaliser des concessions sont faites, les « fractions » sont abandonnées, l'indépendance du syndicalisme proclamée. Encore une fois, bravo ! La tactique « classe ouvrière contre classe ouvrière » a vécu. Désormais, ce sera : « Classe ouvrière contre classe bourgeoise ! » vrai et bon mot d'ordre classe contre classe, seul mot d'ordre classe contre classe. Encore et toujours bravo !

Mais, dans le même temps, qu'entendons-nous ? que lisons-nous ? « Nous, communistes, qui aimons notre pays... » Quoi ? Quel est ce langage ? C'est vrai ? Oui, c'est vrai. Maintenant, les communistes « aiment leur pays ». Ils le disent, l'écrivent, l'affichent. Staline déclare à Laval qu'il « comprend » et « approuve pleinement » les efforts de défense nationale du gouvernement français. Derechef le parti communiste approuve lui aussi et fait afficher que « Staline a raison ». Quand on aime « son pays » c'est pas comme quand on l'aime pas. Quand on l'aime, il faut bien, n'est-ce pas ? songer à le défendre, alors surtout qu'outre Rhin triomphe l'hitlérisme. Contre Hitler, contre l'envahisseur possible, en est prêt à s'unir avec les bourgeois. C'est la base de l'union sacrée. S'il faut la faire demain pour défendre l'U.R.S.S., eh bien ! on la fera. La révision du traité de Versailles qu'on réclamait hier, c'est elle qui aujourd'hui est « la guerre » et non plus le *diktat*. Le gouvernement français signe le pacte franco-soviétique, mais c'est insuffisant. Il faut une alliance complète, comme seul un gouvernement radical serait capable de la réaliser, il faut aller plus loin que l'unité d'action. Et voilà le front populaire ! C'est le grand cartel des gauches. Les radicaux ont des ministres dans le gouvernement et ces ministres ont signé les « décrets-lois de misère » ? Qu'à cela ne tienne ! Quelle misérable question ! Les communistes lyonnais déclarent qu'ils ne laisseront pas les gens de droite toucher à un cheveu du « président Herriot ». Ce bon gros ! Maintenant, on fait surenchère de patriotisme jacobin. D'ordre du parti communiste, le cortège du 14 juillet est parsemé de drapeaux tricolores achetés en stock. Les trois couleurs partout ! Sur le programme des candidats sénateurs, sur l'affiche de *l'Humanité*, sur la « lettre à un volontaire national ». On engueule les chefs S.F.I.O. parce qu'ils tiennent aux radicaux un langage trop sévère. Le 11 novembre, à la « mômérie » de l'inconnu, derrière des officiers front populaire, on braille et, le lendemain, on imprime : « Vive l'armée républicaine ! » Quelques jours après, encore une autre formule : « La France aux Français ! » (Mais oui, je vous assure, ça a paru dans *l'Humanité*...) Dans le même journal, un spécialiste

des choses de l'amour demande aux communistes de ne plus suivre les pernicieux conseils des néomalthusiens, ceux-là mêmes contre qui les industriels du Textile du Nord firent voter une « loi scélérate » au lendemain de la guerre. Dame ! si l'on veut que « l'armée républicaine » ait des soldats pour la prochaine, il faut se grouiller de faire des gosses. Aux anciens combattants de l'U.N.C., on écrit : « Soyons unis comme au front ! » Les sportifs vont entrer dans les organismes bourgeois, hier tant dénoncés. En littérature, on embauche M. Jacques Maritain. Au Parlement, l'opportunisme coule à pleins bords. A la délégation des gauches ressuscitée, on s'oppose à la dissolution immédiate car « en hiver, les neiges rendent les élections difficiles ». En attendant le front populaire, il faut « un gouvernement qui gouverne ». On s'associe pour « défendre la République » contre les factieux et les agents de l'étranger. Marceau Pivert veut organiser les forces ouvrières pour briser le nouveau Six Février en préparation : c'est un rodomont. Il est d'ailleurs, tare des tares, crime des crimes, suspect de trotskysme. Flandin, les curés, les flics, les bourriques les « gueules de vaches », Herriot, tout ça avec nous, mais, surtout ! pas les trotskystes.

Non, je n'exagère pas. Je suis même au-dessous de la réalité. Ma palette n'a pas de couleurs assez riches pour peindre le tableau réel du parti communiste 1935. Pour parler de cela, le mot « tournant » est devenu impropre. Ce n'est plus un « tournant » : c'est un reniement. Le parti communiste n'est plus un parti différent des autres. S'il y avait demain un nouveau Congrès d'Amiens, ses militants y défendraient la motion Renard. En fait, il n'y a plus de parti communiste, il n'y a plus de parti révolutionnaire. Le terrain se trouve déblayé pour discuter l'affirmation audacieuse de Monmousseau.

M. CHAMBELLAND.

Marquet et l'évêque de Nancy

Le délégué de Meurthe-et-Moselle a dit au dernier Conseil national S.F.I.O. « qu'on avait vu un militant communiste rendre visite à l'évêque de Nancy ».

Quant au délégué de la Gironde, il a déclaré que, dans son département, il y avait deux « fronts populaires » :

1° *Un front populaire communiste marquetiste ;*

2° *Un Front populaire comprenant les S.F.I.O., les socialistes de France et les radicaux « Camille-Pelletan », mais pas les radicaux valoisistes qui se réservent encore.*

Car il faut se rappeler qu'en Gironde les socialistes de France ne comprennent pas le groupement de Marquet.

Après l'évêque de Nancy et M. Marquet, pourquoi pas les Croix de feu ?



La République nous appelle

Le député Maurice Thorez a proposé à la délégation des gauches la constitution d'une « Association de défense de la République ». Aussitôt, la conférence des municipalités front populaire de la banlieue lui a fait écho en préconisant la constitution de « Comités de défense de la République » dans les localités, les rues et les entreprises.

Certes, nous sommes prêts à défendre contre les fascistes les maigres « droits » que nous tenons de la Constitution républicaine, « droits » qui, bien souvent, n'existent que sur le papier.

Ce n'est pas pour cela que nous accepterons de nous grouper pour la défense d'un régime contre lequel, précisément, nous avons aussi à défendre sans cesse lesdits « droits ».

Nous ne voulons pas « mourir pour Elle », même sous le commandement du général Thorez.

UN COMBLE

Reproduisons encore une fois l'article 7 des statuts de la C.G.T.U. ainsi rédigé :

« Nul ne peut se servir de son titre de confédéré ou d'une fonction de la Confédération dans un acte électoral quelconque.

» Les fonctionnaires confédéraux et les membres de la C. E. ne pourront faire acte de candidature à une fonction politique. Leur acte de candidature implique d'office la révocation des fonctions qu'ils exercent. »

Cet article 7, adopté en 1922 au Congrès constitutif de St-Etienne, n'a JAMAIS été abrogé. Ni en 1923 à Bourges, en 1925 à Paris, en 1927 à Bordeaux, en 1929, 1931, 1933 à Paris, dans aucun des congrès tenus par la C.G.T.U., il n'a même jamais été modifié. Ainsi que le fit remarquer un des orateurs du Congrès unitaire de 1933, c'est en le violant que des dirigeants de la C.G.T.U. firent acte de candidature à une fonction politique : ceux d'entre eux qui furent élus ne sont restés investis d'une fonction dans la C.G.T.U. qu'en violation des statuts de celle-ci.

Le comble, c'est que les dirigeants de la C.G.T.U. demandent aujourd'hui aux syndicats unifiés d'introduire dans les nouveaux statuts des dispositions autorisant le cumul des mandats alors qu'ils n'ont jamais osé le demander à un congrès de la C.G.T.U., où, pourtant...



La F.S.I. et le cumul des mandats

Après avoir reproduit la plus grande partie d'un éditorial du *Peuple* consacré au cumul des mandats politiques et syndicaux, le Bulletin de la Fédération syndicale internationale ajoute :

En considérant la question sous l'angle international, il convient d'ajouter que les difficultés mentionnées proviennent moins du fait même du cumul que de la circonstance que les détenteurs de mandats se trouvent sous contrainte, c'est-à-dire que lorsqu'il exerce un mandat politique un syndicaliste ne peut plus représenter des intérêts syndicaux proprement dits, attendu qu'il est soumis au parti. Chez le parti socialiste, cette subordination passive n'existe et n'existera jamais, mais elle est, de fait, le moyen essentiel de la politique communiste : elle fut à l'origine de toutes les difficultés dans tous les pays, même dans ceux où le cumul de mandats politiques et syndicaux n'est mis en cause ni par le parti communiste, ni par le parti socialiste.

Qu'il s'agisse bien de cela dans l'actuelle polémique est démontré clairement par un article de René Belin, secrétaire de la C.G.T., qui aboutit à la conclusion qu'au fond il ne s'agit pas de l'incompatibilité de ces deux choses, mais de l'indépendance idéologique et organique du mouvement syndical.

En affirmant que la « subordination passive » n'a jamais existé dans la social-démocratie, le Bulletin de la F.S.I. nous la baille belle. Ne parlons plus de l'Allemagne, où cette « subordination » était florissante. Plus près de nous, en Belgique, la commission syndicale belge et ses militants ne sont-ils pas étroitement, passivement, subordonnés au P.O.B. ?

Y aurait-il d'ailleurs deux subordinations ? La « subordination passive » et la « subordination active » ? En vérité, le trop subtil distinguo du Bulletin de la F.S.I. nous fait penser à Gorenflot.

Les dettes des Fédérations à la C.G.T.U.

En 1929, les dettes des Fédérations envers la caisse de la C.G.T.U. s'élevaient en chiffre rond à 1.300.000 francs.

En 1931, elles atteignaient 1.411.000 francs. Et en 1935 ?

Le compte rendu financier présenté au Congrès d'Issy n'ose pas dire leur montant. Il se borne à constater que les dettes des Fédérations *ont encore augmenté*, en raison du chômage. Voyons, combien les Fédérations unitaires peuvent-elles devoir, aujourd'hui, de cartes et de timbres pris et non payés ? Leurs dettes n'ont-elles pas atteint le chiffre énorme de 2 millions ?



Trop gourmands !

Il n'y avait pas que l'interdiction du cumul des mandats syndicaux et politiques dans les statuts originels de la C.G.T.U.

Il y avait aussi la non-rééligibilité des fonctionnaires syndicaux, autrement dit l'impossibilité de faire carrière dans les organisations.

Dès 1925, on s'empressa de revenir sur cette dernière disposition, et, en fait d'années de mandat, les permanents de la C.G.T.U. n'ont aujourd'hui plus rien à envier aux permanents de la C.G.T.

Un syndicat est resté fidèle à la non-rééligibilité : celui des Agents des P.T.T. C'est, précisément, l'organisation à laquelle appartiendra demain un des « cumulards » de mandats, le citoyen Gourdeaux. Or, non seulement Gourdeaux et ses amis demandent que le cumul pratiqué à l'organisation unitaire puisse continuer dans l'organisation unique, mais, nous dit-on, ils seraient très heureux de voir celle-ci abandonner la non-rééligibilité.

En un mot, Gourdeaux veut pouvoir rester conseiller général de la Seine et permanent syndical jusqu'à fin de carrière. Son pain serait doublement assuré.

Mais peut-être les postiers trouveront-ils trop gourmands les « antifromagistes » de naguère ?



Un peu de logique, s. v. p.

Deux importants syndicats parisiens ont réalisé définitivement leur fusion : les T.C.R.P. et le Métro. Comment ont-ils réglé la question du cumul ?

Voici l'article 33 des statuts du Syndicat unifié des T.C.R.P. :

ART. 33. — Les membres permanents du bureau syndical qui seraient élus à une fonction politique rétribuée seront remplacés à leur poste de permanent, tout en restant membres du C.A.

Quant au syndicat désormais unique du Métro, il a arrêté des dispositions plus précises encore :

b) Il est interdit à tout délégué faisant acte de candidature à une fonction politique de se revendiquer de son titre de délégué du Syndicat général du Métropolitain ;

c) Tout permanent syndical faisant acte de candidature à des fonctions politiques rétribuées sera relevé provisoirement de sa fonction du jour du dépôt de sa candidature et ne pourra reprendre celle-ci que s'il n'est pas élu et s'il n'a pas contrevenu au paragraphe b ci-dessus.

Ces deux textes ont reçu l'approbation pleine et entière des camarades ex-unitaires.

Alors ? Pourquoi ce qui est bon dans les T.C.R.P. et au Métro ne le serait-il pas dans les Métaux et le Bâtiment ?

A TRAVERS LES LIVRES

R. Louzon : L'ECONOMIE CAPITALISTE. (Editions de la « Révolution prolétarienne », 1 volume 12 francs.)

Si vous avez lu l'*Economie capitaliste* de 1925, ne croyez pas que cela vous dispense de lire l'actuelle édition. Et les camarades qui s'initieront à l'analyse économique par l'actuelle édition, qu'ils ne considèrent pas comme négligeable l'acquisition de la première.

Cette seconde édition n'est pas, en effet, un nouveau tirage; c'est bien plutôt un nouveau livre. De deux façons : par rajeunissement et par modifications.

Vous savez l'extraordinaire sens de l'actualité qu'a Louzon. Il trouve moyen de le rendre manifeste même à l'occasion d'ouvrages purement scientifiques comme celui-ci ! Des questions actuelles en 1925 comme celles du papier-monnaie et de la variation des changes ont à peu près disparu du présent livre. Par contre, depuis 1925, les tendances du capitalisme se sont précisées et un chapitre sur le capitalisme d'Etat, tendance aujourd'hui primordiale du capitalisme, a été ajouté à la partie qui traite de la « dialectique de l'économie ».

Quant aux modifications, elles sont d'importance.

Particulièrement au livre II, sur la question de la valeur en régime capitaliste.

L'origine de cette nouvelle rédaction est dans ce qu'on a appelé la contradiction entre le 1^{er} et le 3^e livre du *Capital* de Marx.

Cette « contradiction » est celle-ci : Le 1^{er} livre du *Capital*, envisageant la production artisanale, dit, avec les économistes anglais, que les marchandises s'échangent selon le *travail* qu'a nécessité leur fabrication. Mais en régime capitaliste, dit le 3^e livre, les marchandises ne sont vendues qu'à la condition de rapporter le maximum de *profit*. C'est donc le travail qui est la base de la valeur en régime artisanal; mais en régime capitaliste, où l'échange n'a d'autre but que la recherche du profit maximum, c'est l'importance du profit maximum possible, autrement dit le *taux du profit*, qui est la base de la valeur.

Une telle « contradiction » est fondamentale. Le socialisme base toute sa critique de la société sur le fait que c'est le *travail* qui fait la valeur des marchandises. Toute sa critique s'écroule si, en régime capitaliste, la base de la valeur est non plus le travail mais le taux du profit et si ces deux choses sont entièrement indépendantes, si, comme Marx l'a montré, deux objets ayant le même travail peuvent ne pas donner le même taux de profit.

La véritable formule de la valeur en régime capitaliste

Louzon aborde la difficulté *sans ruser*.

Son analyse de la valeur en régime capitaliste part du fait qu'en ce régime les marchandises s'échangent de façon à rapporter le profit maximum (c'est-à-dire du fait que les marchandises s'échangent de façon que le profit annuel par unité de capital engagé soit le même pour tous les capitalistes — puisque, du fait de la concurrence libre, la recherche, par tous les capitalistes, du profit maximum possible aboutit à l'égalisation des taux du profit.)

Eh bien ! en partant de cette base où n'entre même pas le mot travail, l'analyse de Louzon aboutit à ce résultat que l'élément *primordial* de la valeur d'une marchandise est, en régime capitaliste, comme en régime artisanal, le travail que sa fabrication a nécessité. Cependant, ce n'est pas l'élément unique. En régime capitaliste, un *terme correctif* doit être ajouté au travail dans la for-

mule de la valeur, et ce terme correctif est conditionné par la *durée de fabrication* de la marchandise considérée.

Poursuivant son analyse et établissant la formule du taux du profit, Louzon arrive à des conclusions très intéressantes :

« 1^o Tout capitaliste a intérêt à ce que non seulement le prolétariat soit exploité au maximum dans sa propre industrie, mais qu'il le soit au maximum dans *toutes* les industries. D'où une première forme de la solidarité bourgeoise : sa solidarité contre la classe ouvrière. C'est là le fondement de la lutte des classes ;

« 2^o A côté de cette forme de solidarité qu'on peut appeler, si l'on veut, négative, il en est une autre, positive. C'est une solidarité dans le progrès technique, — ou, tout au moins, dans une certaine forme du progrès technique.

« Tout capitaliste a intérêt à ce que la durée de fabrication soit aussi courte que possible, non seulement dans sa propre industrie, mais dans *toutes* les autres. Chaque réduction de temps de fabrication, chaque accélération de la vitesse de rotation du capital, où qu'elle se produise, a pour conséquence une augmentation de son propre profit.

« Mais à la différence de la réduction de la durée de fabrication, la réduction du travail nécessaire à une fabrication donnée n'accroît pas forcément le taux du profit, n'est donc pas forcément profitable au capitaliste ; il arrive que cette réduction du travail diminue son profit ; dans le cas où la réduction est générale, elle lui est indifférente, son profit n'est ni accru ni diminué.

« La bourgeoisie a donc intérêt au progrès technique, dans tous les cas, en ce qui concerne la *vitesse*.

« D'où le caractère particulier revêtu par les recherches techniques en régime capitaliste, et cela particulièrement dans les pays comme l'Amérique où le capitalisme est le plus pur : la recherche, avant tout, de la *vitesse*. »

D'où le travail à la chaîne et le rythme de plus en plus rapide de la chaîne. D'où la « rationalisation » qui tue l'ouvrier, pour la vitesse.

« Il n'en serait pas de même, commente Louzon, dans d'autres économies, comme l'économie artisanale, ou l'économie socialiste où, le profit n'existant pas, la valeur se réduit au travail. Dans de telles sociétés, le progrès technique consiste uniquement à réduire le travail nécessaire à la fabrication, non la durée de celle-ci ; une réduction de la quantité de travail y est toujours un progrès, la réduction de la durée de fabrication au contraire, n'en est pas un. »

La démonstration de Louzon est simple et d'une lecture aisée. Evidemment, ça ne se lit pas comme une élocution de Vautel, mais étant donné la nature des questions traitées, quiconque a l'habitude d'autres auteurs, notamment de Marx, peut dire que les difficultés qui résultent de l'exposition sont réduites au minimum.

Conditions d'une analyse scientifique

Il y a deux parties fort différentes dans le livre. Celle qui est relative à l'économie capitaliste proprement dite est traitée de façon analytique et déductive, tandis que la partie consacrée à l'économie des monopoles, et au capitalisme actuel n'est plus déductive mais simplement descriptive.

Dans son introduction, Louzon justifie cette différence radicale d'exposition : ne sont susceptibles d'être exprimés en des lois simples que les phénomènes dont la variation ne dépend que d'une cause ou d'un petit nombre de causes. Si un très grand nombre de causes sont susceptibles de faire varier un phénomène, aucune prévision n'est pos-

sible; le phénomène échappe à l'analyse scientifique.

C'est ce qui arrive dans l'économie des monopoles. Quand une seule entreprise fixe le prix d'une marchandise, les raisons qui peuvent dicter ses déterminations sont trop nombreuses pour permettre une prévision scientifique. Par exemple, dit Louzon, si, à la suite d'une crise de pessimisme due à une mauvaise digestion, M. Deterding estime qu'il faut baisser le prix de l'essence, le prix de l'essence baissera, mais la prévision du phénomène relevait de l'art des voyantes et non de la science.

Par contre, si un petit commerçant baisse ses prix par caprice, dans le seul but de faire enrager sa femme, cela n'ira pas loin: notre boutiquier fera faillite ou se remettra à vendre ses marchandises à leur valeur. Dans le cas des petits commerçants, ou des petits producteurs, tous les caprices individuels susceptibles d'influer sur les prix s'annulent les uns les autres et finalement un seul élément entre en compte pour la détermination du prix des objets: leur valeur au moment considéré. Alors, l'analyse scientifique devient possible.

Valeur des analyses scientifiques en cette matière

Une analyse scientifique est donc impossible dans l'étude d'une économie de monopoles, mais elle est possible pour une économie où joue la concurrence d'un nombre illimité de producteurs.

On pourrait se demander quelle est la valeur

d'une pareille analyse. J'entends la valeur pratique.

Cette valeur pratique sera d'autant plus grande que la société analysée se rapprochera davantage de la société réelle. Plus la société prise pour base sera semblable à la société dans laquelle nous vivons, plus les conclusions de l'analyse seront susceptibles de servir de base à l'action des révolutionnaires et des capitalistes.

Or il y a une importante marge entre la société prise pour base d'analyse et la société réelle.

(A suivre.)

J. PÉRA.

*
**

UN CAHIER DES « HUMBLES » CONSACRÉ A MARTINET

Le premier cahier de la 21^e série des « Humbles » sera consacré à Marcel Martinet, avec la collaboration de R. Denux, G. Duhamel, Ed. Dujardin, Am. Dunois, Andréas Latzko, Berthold Mahn, L. Massé, P. Monatte, M. Parijanine, G. Pastré, Magdeleine Paz, E. Peisson, H. Poulaille, H. Roland-Holst, J.-P. Sanson, Ch. Vildrac, L. Werth, M. Wullens, St. Zweig, etc., etc...

Il sera tiré des exemplaires ordinaires à 5 francs pièce et quelques exemplaires sur papier de luxe à 10 francs.

S'adresser, avant le 25 décembre, à Maurice Wullens, 229, rue de Tolbiac, Paris (13^e), c./c. chèques postaux 380.70 Paris.

FAITS ET DOCUMENTS

Le manifeste de l'Independent Labour Party Voici le texte du manifeste publié au mois d'octobre par l'Independent Labour Party à propos de la guerre italo-éthiopienne; cette publication répond au vœu exprimé dans la lettre de notre camarade Yvon (R. P. du 10 novembre).

L'I.L.P. attire de façon pressante l'attention des travailleurs britanniques sur le danger d'être entraîné dans une guerre entre des impérialismes rivaux en Afrique. L'affaire ne se réglera pas entre l'Italie et l'Abyssinie, mais entre l'impérialisme italien et l'impérialisme britannique.

L'I.L.P. voit dans l'attaque italienne en Abyssinie un résultat inévitable de l'impérialisme capitaliste et met en garde les travailleurs contre toute politique qui les rangerait derrière le Gouvernement National et ferait d'eux des instruments de l'impérialisme britannique.

L'objectif du Gouvernement National n'est pas de soutenir le Pacte de la S.D.N. ou de défendre l'indépendance de l'Abyssinie: c'est de servir les intérêts du capitalisme britannique.

Quand le Japon viola le Pacte de la S.D.N. en envahissant la Chine et prenant possession de la Mandchourie, le Gouvernement National ne proposa pas d'appliquer les sanctions: les intérêts britanniques n'étaient pas en jeu. Cela prouve que ce n'est pas l'inviolabilité du pacte qui détermine l'attitude du Gouvernement National.

LE VÉRITABLE BUT DU GOUVERNEMENT

Ce n'est pas non plus l'indépendance de l'Abyssinie. Le rapport du Comité des Cinq, où les représentants anglais eurent une part prépondérante, aurait placé l'Abyssinie sous le contrôle économique, financier et politique des gouvernements européens (et sans aucun doute le contrôle anglais aurait prédominé). L'impérialisme britannique aurait dominé sur l'Abyssinie de la même façon que l'impérialisme italien.

Le véritable but du Gouvernement National dans la crise actuelle est de résister aux empiètements italiens sur la puissance impérialiste britannique

en Afrique, dans la Méditerranée orientale et dans la Mer Rouge.

Depuis la Grande Guerre, l'Empire britannique s'est énormément étendu en Afrique par l'annexion des colonies allemandes, et sa valeur s'est considérablement accrue en tant que source d'exploitation par les capitalistes britanniques.

Le Labour Party, le Conseil des Trade Unions et le Parti communiste, en soutenant l'application des sanctions par le Gouvernement National et la S. D. N., amènent en fait les travailleurs à se ranger derrière une politique qui servira les intérêts de l'impérialisme britannique.

Les travailleurs ont appris, dans d'amères expériences, à ne pas avoir confiance dans la politique intérieure du Gouvernement National. Ils ont souffert eux-mêmes du « Means Test » (1), de la diminution des salaires et de l'abrogation des lois sociales. Pourquoi auraient-ils confiance dans la politique extérieure du Gouvernement National?

L'I.L.P. avertit les travailleurs que les sanctions économiques et financières se termineront probablement par la guerre. Les préparatifs sont terminés pour un blocus naval de l'Italie.

LES RÉSULTATS DES SANCTIONS

Le Congrès des Trade Unions (T.U.C.) et les chefs du Labour Party ont déjà déclaré qu'ils étaient prêts à soutenir le Gouvernement National dans une telle guerre. Le T. U. C., le Labour Party et le Parti communiste ne peuvent sans contradiction pousser le Gouvernement à imposer les sanctions et refuser ensuite de prendre part à une guerre résultant de ces sanctions.

L'I.L.P. déclare que le conflit entre les impérialismes anglais et italien ne vaut pas la vie d'un seul travailleur.

L'I.L.P. déclare que c'est le devoir des travailleurs de s'opposer au Gouvernement National aussi bien dans sa politique impérialiste à l'extérieur que dans sa politique antiouvrière à l'intérieur.

(1) Loi sur les moyens d'existence.

L'I.L.P. déclare qu'il faut résister dès maintenant à la politique de guerre du Gouvernement et que, si la guerre était déclarée, ce serait encore le devoir des travailleurs que de lutter contre le Gouvernement et sa guerre impérialiste par tous les moyens possibles.

L'I.L.P. déclare que cette lutte devra être continuée, aussi bien avec la guerre qu'avec la paix, jusqu'à ce que le Gouvernement National soit renversé et que le pouvoir des travailleurs soit établi.

La guerre mondiale a conduit à la révolution sociale en Russie et à des révolutions politiques dans une grande partie de l'Europe. Si une guerre européenne sortait de la crise actuelle, les travailleurs devraient refuser de se joindre au massacre impérialiste et devraient au contraire se préparer à saisir la première occasion de mettre fin à la guerre en renversant les gouvernements de guerre et le système militariste du capitalisme dont ils servent les intérêts.

L'I.L.P. appelle toutes les organisations de la classe ouvrière qui approuvent cette politique à se mettre immédiatement au travail, en union avec l'I.L.P., pour former des comités locaux d'action, pour la mettre en pratique.

Refusez de soutenir le Gouvernement National, quand il veut imposer les sanctions ou conduire à la guerre pour servir le capitalisme et l'impérialisme britanniques !

Menez la lutte contre le Gouvernement National, le capitalisme, l'impérialisme et la guerre !

Menez la lutte pour le pouvoir des travailleurs et le socialisme !

*
**

Le sport « rouge » deviendra-t-il tricolore ?

Dans *Marianne* du 13 novembre, le rédacteur de la rubrique sportive, parlant des futurs Jeux olympiques de 1936, regrette la campagne chauviniste déclenchée en Amérique — et ailleurs — contre la participation aux jeux « hitlériens » de Berlin. Et il ajoute :

...Pour nous consoler un peu, notons que la Fédération sportive du travail (« le sport rouge ») va peut-être s'affilier au Comité national des sports. Autant vaut travailler en commun; et attendons (patiemment) le jour où les Russes entreront eux aussi dans la vie sportive internationale.

Il est exact que les communistes veulent faire adhérer la F.S.G.T. à l'organisme officiel du sport bourgeois. Et il est probable que nous verrons prochainement les sportifs « rouges » défendre sur le gazon vert le prestige national et écouter les hymnes nationaux au garde-à-vous en compagnie des sportifs « bourgeois » jadis si exécrés.

Espérons au moins, pour nous consoler aussi, que dans cette nouvelle union sacrée la foulée « marxiste » l'emportera sur la foulée « capitaliste », la détente « léniniste » sur la détente « bourgeoise », l'irrésistible sprint « staliniste » sur le sprint « lavaliste ». Souhaitons la victoire du muscle « soviétique » sur le muscle « impérialiste » !

*
**

Dautry à l'ambassade soviétique

Nous relevons dans *l'Humanité* du 3 décembre un filet montrant que Dautry, directeur des chemins de fer de l'Etat, conseiller technique de Doumergue et de Laval, inspirateur des « décrets-lois de misère », n'est pas pour autant si mal vu que cela à l'ambassade soviétique :

Après les nombreuses réceptions données dans le courant de la semaine en l'honneur des savants soviétiques invités à Paris par le gouvernement français, un grand dîner a réuni dimanche soir, à l'ambassade de l'Union Soviétique, un grand nombre de personnalités scientifiques françaises.

On remarquait dans l'assistance, aux côtés de l'ambassadeur et du haut personnel de l'ambassade, le groupe des dix académiciens soviétiques

et MM. Langevin, Jean Perrin, Morain, Jacob, membres de l'Institut de France; MM. Marx et Comert, du ministère des affaires étrangères; M. Henri Bonnet, président de l'Institut de coopération intellectuelle; les professeurs Laugier, Wallon, André Mazon, Bouglé, Hadamart, de Martonne, Montel, Rist, Roussy, Cellerier, Valiron, Bougerot, Mayer, Denjoix, Boyer; MM. Cain, Dautry, Chataigneau.

*
**

Baisse des salaires en U. R. S. S. ?

Le correspondant partisan du Temps à Moscou fait prévoir deux conséquences du mouvement dit de Stakhanov: la baisse des prix et la baisse des salaires. En date du 3 décembre, il écrit :

...L'amélioration du rendement individuel de l'ouvrier, la suppression des subventions gouvernementales à de nombreuses entreprises industrielles devenues rentables, ont eu pour effet de diminuer les prix de revient.

Le pouvoir d'achat du rouble augmente, mais il est cependant encore loin de correspondre au taux fixé par la Banque d'Etat. Toutefois, il est actuellement sérieusement question, dans les milieux bien informés, d'une réduction massive des prix qui accroîtrait d'autant sa valeur réelle et le rapprocherait de celle que lui a fixée la récente décision gouvernementale. Cette baisse de prix sera accompagnée d'un aménagement des échelles de salaires justifié par la baisse des prix.

*
**

Homo - Grumbach approuve Staline

Simple, mais éloquent, cet extrait du compte rendu du récent Conseil national du parti socialiste. (*Populaire*, 18-11-35) :

N'oublions pas, dit Grumbach, l'importance que la question de la défense nationale en société capitaliste a prise dans les débats du Congrès de Tours en 1920. Il est ainsi amené à voir dans la conclusion du pacte franco-soviétique — dont la ratification rapide s'impose dans l'intérêt de la paix — non seulement un instrument entre deux grandes puissances voulant la paix, mais aussi comme un pas en avant du communisme vers l'entente avec le socialisme international; en ce sens Grumbach se réjouit profondément de la déclaration faite en mai dernier par Staline.

*
**

L'U. R. S. S. a livré Pétrini au fascisme

Le camarade anarchiste italien Pétrini, condamné par contumace en Italie à 22 ans de prison, s'était réfugié en Union soviétique. Mais les anarchistes, on le sait, n'ont pas droit de cité au royaume de Staline et Pétrini était sous les verrous. Il y a quelques semaines, ses amis de Pétranger s'alarmèrent: ils ne recevaient plus de nouvelles de lui. Voilà qu'ils viennent d'apprendre que Pétrini se trouve maintenant emprisonné en Italie, à Aquila, où il doit comparaître devant les tribunaux pour purger sa contumace. Que s'était-il passé ?

Eh bien! c'est simple et horrible à la fois. La police de Staline a livré le révolutionnaire Pétrini à la police de Mussolini. Un camarade d'Ancône vient d'écrire au Comité international de défense anarchiste. Il déclare: « Ce sont les autorités soviétiques qui ont embarqué Pétrini à Odessa et l'ont livré à la police de Naples. »

Nous joignons notre voix à celles — malheureusement trop peu nombreuses — qui s'élèvent contre de tels forfaits.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.



LA COUPE-BOURNOISE, 11, R. DE METZ, COURBEVOIE. TÉL. 260



COLLECTION DE "LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE" - II

Vient de paraître :

R. LOUZON

L'Économie Capitaliste

PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

D'abord, comprendre !

Un volume, envoyé franco contre 12 francs versés
à notre Compte postal : "LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE" 734-99 Paris

LIBRAIRIE DE "L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE" - SAUMUR (Maine-et-Loire)

Vient de paraître :

GILBERT SERRET

Le Problème agraire et paysan devant le Corps enseignant

Les masses rurales, sans l'appui desquelles rien de solide ni de durable ne pourra être réalisé dans le sens de la libération des travailleurs, risquent fort d'évoluer vers le fascisme si nous n'y prenons garde ; l'Église, les syndicats agraires et les politiciens réactionnaires déploient une activité fébrile en vue d'exploiter à leurs fins le mécontentement et la misère qui sévissent présentement dans les campagnes.

La Fédération des Syndicats de l'Enseignement laïque, soucieuse à la fois de barrer la route au fascisme, d'empêcher la guerre, d'enrayer la crise et d'engager le prolétariat sur la voie de sa libération définitive, avait mis à l'ordre du jour de son congrès d'août dernier la question de la paysannerie et de la crise agraire ; c'est l'étude présentée par le rapporteur général, G. Serret, qui constitue la matière de cette brochure.

Une forte brochure : Prix 1 fr. 50

A lire :

HENRY POULAILLE

LE PAIN QUOTIDIEN

(1903-1906)

Un volume : 15 FRANCS (Grasset)



Les Damnés de la Terre

(1906-1910)

Un volume : 18 FRANCS (Grasset)

RAPPEL : Ils étaient quatre. — Ames neuves. — L'Enfantement de la Paix. — Charlie Chaplin. — Le Train fou. — Nouvel Age littéraire.

A PARAÎTRE : Le Feu sacré (1911-1915).

Civilisation !

C'est, affirme le Duce, pour "civiliser" les Ethiopiens qu'il leur fait la guerre. Nous aussi, et depuis bien plus longtemps, nous avons nos "civilisateurs".

**Nous pouvons juger
leurs exploits**

En Indochine, ils ont fait couler ...
...un fleuve de sang

Tel est le titre de notre brochure sur Deux ans d'Indochine. — Effroyable bilan, terrible réquisitoire — Des milliers d'Indochinois ont été mis à mort. — D'autres milliers meurent à petit feu dans les prisons et les bagnes. — L'œuvre "colonisatrice" de notre bourgeoisie est, ineffaçablement, marquée du sang de ses victimes.

**Montrez la civilisation bourgeoise,
démocratique ou fasciste, au travail**

en diffusant

UN FLEUVE DE SANG

Une brochure de 50 pages : 1 fr. Prix spéciaux par quantité pour la diffusion.